

LE CRESPON

No 39
Août 2001

Alexis Pierard, bourgmestre

Août 1914 à Andoy

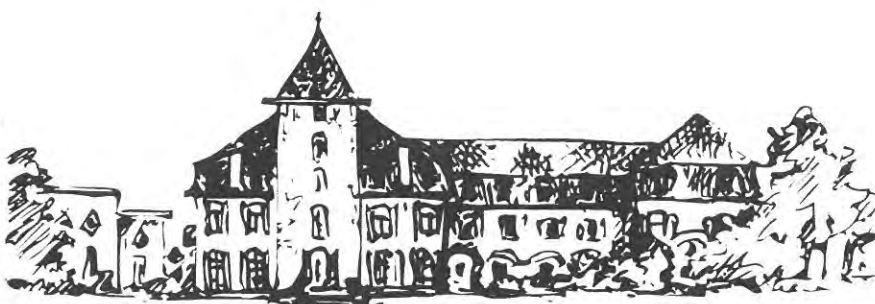
La condamnation de l'abbé Kamp

La fermière et le général

Les noces d'or de l'an 2001

Estaminets d'antan (suite)

Mots croisés : les fleurs



SOMMAIRE

Le temps des bourgmestres.

Alexis Pierard 1884-1910 4

Le conseil communal, la situation, les événements ... la mission ... et l'élixir du père Gennotte.

Comment la guerre a commencé, à Andoy, en août 14 13

Avec les souvenirs de Jules Massin, un jeune villageois et d'Octave Barthélemy, un soldat du 13^{ème} de Ligne qui a tenu un journal.

La condamnation de l'abbé Kamp 23

Monseigneur Léonard a sanctionné l'abbé Kamp, dont la vie et l'œuvre, peu conventionnelle, ont été contées dans le numéro précédent.

La fermière et le général 25

Un jeune officier amoureux de la fille du fermier du château... Des amours contrariées par la guerre... Une carrière glorieuse...

Mots croisés 30

Avec les fleurs comme thème. Pour les cruciverbistes courageux (euses) et bien documentés (ées) !

Noces d'or 2001 33

Les noces d'or de Marie-Rose Hermand et Pierre Prégardien et de Nelly Maquet et Léon Delvaux.

Estaminets d'antan 36

Un complément à un article précédent...

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL LE CRESPON. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL Le Crespon, rue du Perseau 15 à 5100 WIERDE.

Les colonnes du Crespon sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Géo Donnet.

Recherche et dépouillement des archives: Albert Delvaux. Mise en page : Etienne Lestrade.

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 WIERDE.

ÉDITORIAL

Nous avons naguère longuement exposé la vie et l'œuvre d'Alphonse de Moreau, député, ministre, le seul que notre village ait fourni à l'Histoire nationale. À la génération suivante, le village a généré... un général : un gamin de Wierde, Libert Thomas, d'origine relativement modeste, est parvenu au sommet de la hiérarchie militaire. Nous ne connaissons hélas ! que les éléments administratifs de sa vie professionnelle et sentimentale mais cela suffit pour sortir de l'oubli un roman d'amour et une carrière un peu exceptionnels...

L'abbé Jean Kamp a donc été condamné, sans publicité excessive, par Monseigneur Léonard. En fait sans publicité du tout parce que, comme toute autre institution, l'Eglise n'aime guère que soit étalé ce qui peut ternir son image ou affaiblir sa position ; un bon exemple a été donné récemment à propos du traitement réservé aux prêtres aux mœurs indéliques...

C'est donc après un entretien très privé, somme toute assez cordial, que l'abbé Kamp a reçu de son évêque une lettre lui interdisant toute fonction sacerdotale. La sanction était prévisible mais c'est la manière qui est irritante. Il a fallu l'acharnement des journalistes pour arracher à l'évêque quelques bribes d'explication de cette sanction sans jugement démocratique (où la défense aurait pu avoir quelque modeste droit) ni justification probante. Le grand silence de l'Eglise va se refermer sur l'affaire... pour l'étouffer... Mais l'abbé Kamp et quelques autres auront jeté un gros pavé dans la mare, auront semé des germes d'un aggiornamento dont cette institution séculaire a, ce me semble, rudement besoin.

Eurasiam 2000 a vécu. Ce fut une aventure extrêmement intéressante dont Laurent Pitance est revenu enrichi de mille expériences et mille souvenirs. Il les digère et nous livrera ses impressions dans le prochain numéro.

G. Donnet

LE TEMPS DES BOURGMESTRES

– SUITE 6 – DE 1884 A 1909

Alexis Pierard

Alexis Pierard est médecin. Il est né à Wierde le 29 mars 1830. Un registre communal du début du siècle indique qu'il habitait rue du Village (sans indication de numéro) avec Adolphine Pierard, née à Wierde le 18 novembre 1832. Cette dame était sans doute sa sœur ; le registre ne renseigne aucune descendance ; le docteur Pierard semble donc être resté célibataire. Je n'ai pas trouvé d'autres renseignements sur sa vie privée...

Il est apparu pour la première fois au conseil communal le 10 mars 1861 quand Léopold de Moreau a remplacé Jean-Baptiste Morimont comme bourgmestre (numéro 34 de décembre 1999). Il sera constamment réélu avec Alphonse de Moreau de 1865 à 1884, comme échevin à partir du 10 février 1867. C'est donc en vieux routier de la politique communale (il a vingt-trois ans d'expérience) qu'il remplace Alphonse de Moreau quand celui-ci devient ministre en 1884.

Il restera bourgmestre jusqu'en 1910. C'est fort probablement cette année-là qu'il est décédé, à quatre-vingts ans, à l'issue d'une impressionnante carrière politique locale de près de cinquante ans. Une sorte de record...

Le conseil communal

Les tempêtes sociales et politiques qui secouent le pays au temps d'Alexis Pierard ne semblent guère perturber la vie du village ; du moins si l'on en croit les quelques comptes rendus des conseils communaux dont nous avons connaissance.

Rappelons que de 1884 à 1888 la crise sociale est gérée par le ministre Alphonse de Moreau ; une page impressionnante de notre Histoire qui a été longuement évoquée précédemment (numéro 37 d'avril 2000).

Autre événement impressionnant de l'époque : la loi de 1893 qui change le mode de scrutin. Cette loi est votée sous la pression des grèves et des manifestations qui se sont succédé depuis 1887. La dernière grève générale est décisive : la Chambre vote le 18 avril 1893 le suffrage universel mais tempéré par le vote plural. Le suffrage universel donne une voix à chaque citoyen (sous-entendu masculin !) âgé de vingt-cinq ans et domicilié depuis un an dans la commune. Le vote plural donne une voix supplémentaire à trois catégories d'électeurs : les pères de famille, les contribuables d'un certain niveau et les diplômés. Il y a évidemment des conditions. Le père de famille doit être âgé de trente-cinq ans accomplis, marié (ou avoir, s'il est veuf, un descendant légitime) et payer au profit de l'Etat, dans les communes au-dessous de deux mille habitants, au moins cinq francs de cotisation personnelle. Le contribuable d'un certain niveau est celui qui est propriétaire d'immeubles ayant un revenu cadastral d'au moins cent cinquante francs. Le diplômé doit l'être au moins de l'enseignement moyen du degré supérieur. Un électeur riche, marié et diplômé se voit donc attribué quatre voix (c'est le maximum autorisé) ; ce n'est donc qu'une première approche de la démocratie (un homme, une voix) qui ne s'améliorera qu'après la guerre...

La loi de 93 prévoit aussi que les élections communales ont lieu tous les quatre ans, le

troisième dimanche d'octobre, pour renouveler les conseils par moitié et que les bourgmestres, les échevins et les conseillers sont élus pour un terme de huit ans.

En 1885, le conseil se compose d'Alexis Pierard, bourgmestre, d'Edouard Cuvellier et Gaspard Sartet, échevins, de Dieudonné Culot, Louis Oger, Jean-Joseph Lizée et Désiré Hastir, conseillers.

Désiré Hastir, décédé, est remplacé le 24 novembre 1885 par Désiré Dispaux.

Louis Oger est remplacé aux élections d'octobre 1887 par Emmanuel Hastir.

Désiré Dispaux est remplacé aux élections de 1891 par Jean-Joseph Dechamp.

Edouard Cuvellier est remplacé aux élections de 1895 par Honoré Wauthier.

Jean-Joseph Lizée, Honoré Wauthier et Gustave Dartet sont remplacés aux élections de 1899 par Lucien Cuvellier, Augustave Oger et Joseph Meurice.

Jean-Joseph Dechamp est remplacé aux élections de 1903 par Emile Pirmez.

Après les élections de 1907 la composition du conseil est la suivante : le bourgmestre, Alexis Pierard (médecin, Wierde) ; deux échevins, Dieudonné Culot (cultivateur, Wierde) et Emmanuel Hastir (cultivateur, Andoy) ; quatre conseillers, Lucien Cuvellier (cultivateur, Andoy), Augustave Oger (journalier, Andoy), Adolphe Meurice (propriétaire, Wierde) et Emile Pirmez (cultivateur, Andoy).

À ces élections, Lucien Cuvellier, Augustave Oger et Adolphe Meurice, catholiques, sont élus à la majorité absolue au détriment d'Alfred Romain (Andoy) et Victor Collin (Wierde), libéraux.

Les comptes rendus du conseil

Bizarrement, les comptes rendus des réunions du conseil ne sont pas repris dans le registre à partir de 1890. Le dernier qui apparaît est celui du 9 octobre 1890. Les quarante dernières pages du registre sont paraphées mais sont restées vierges. Bizarrement aussi, les comptes rendus ne sont plus signés par le bourgmestre Pierard à partir de celui du 31 octobre 1886 bien qu'il soit toujours indiqué comme président de la réunion...

Voici quelques extraits de ce registre pour marquer le souvenir de ce bourgmestre dont nous n'avons pas d'autre image.

Adoption de l'école d'Andoy (séance du 16 novembre 1884)

Art 3 Elle jouira d'une indemnité annuelle fixe et unique de trois cents francs que le communal lui payera en quatre paiements égaux à savoir de chaque trimestre.

A Miroir le jour moi et au quadesse

Par ordonnance Le Echevin président
Le Secrétaire communal A. Pierard
F. Dujardin

L'école primaire d'Andoy dirigée par Madame Noémi Baudart est adoptée par la commune de Wierde. La directrice jouira d'une indemnité annuelle de treize cents francs que la commune lui paiera en quatre paiements égaux à la fin de chaque trimestre...

Alexis Pierard signe ici en tant qu'échevin faisant fonction.

Suppression de l'école d'adultes (séance du 14 juin 1886)

La députation provinciale a réduit exagérément les subsides...Attendu que cette mesure a pour effet de mettre uniquement à la charge de la commune les dépenses de ce service...Attendu que l'exigüité des ressources de la commune ne permet pas d'accepter ce surcroît de dépense...L'école d'adultes est supprimée.

*Attendu que cette mesure a pour effet de mettre
uniquement à la charge de la commune les
dépenses de ce service;
Attendu que l'exigüité des ressources de la com-
mune ne permettent pas d'accepter ce sur-
croît de dépense;
Décide ce qui suit:
L'école d'adultes est supprimée.*

Impôt spécial pour les exploitants de terre plastique (séance du 2 janvier 1887)

Considérant que les expéditions provenant des exploitations de terre plastique sises à Andoy, appartenant à M. Mathieu, industriel, domicilié à Bonneville-Sclayn et à M. Simon, industriel, domicilié à Floreffe dégradent considérablement les chemins vicinaux, notamment celui qui va des dites exploitations à la route de Namur à Marche au lieu dit La Perche...Fixe provisoirement à vingt-cinq francs l'imposition industrielle spéciale à payer de ce chef à la commune de Wierde par chacun des deux industriels.

D'autres industriels sont pareillement imposés : M. Depreetz, de Seilles, exploitant des fosses de terre plastique à Dave et à Naninne et la société De Ferrare, propriétaire d'une fabrique de produits réfractaires.

Considérant que les opérations prévues
de exploitation de terre plantée
à Andoy, commune de Herbe, appartenant
à M. Mathieu industriel domicilié
à Bonneville-Selayn et à M. Simon
industriel domicilié à Floeffe dégradent
considérablement le chemin vicinal d'An-
doy, notamment celui qui va de dit ex-
ploitation à la route de Chamur à
Marche au lieu dit La Pêche
Fixe provisoirement à vingt-cinq francs l'impo-
sition industrielle spéciale à payer de chef
à la commune de Wierde par chacun
des deux industriels ci-dessus désignés.

Un terrain pour le caveau de la famille de Reul (séance du 18 juin 1888)

Vu la demande présentée par M. G. de Reul tendante à obtenir à prix d'experts l'aliénation à son profit d'une parcelle de terrain située au nord de la tour de l'église de Wierde et cela à l'effet d'y construire un caveau destiné à servir de sépulture aux membres de sa famille... La demande présentée par M. Gustave de Reul est accueillie....

Vu la demande présentée par M. G. de Reul tendante à obtenir à prix d'experts l'aliénation à son profit d'une parcelle de terrain située au nord de la tour de l'église de Wierde et cela à l'effet d'y construire un caveau destiné à servir de sépulture aux membres de sa famille.

Les bâtisseurs du fort dégradent les routes (séance du 21 février 1889)

Attendu que les expéditions destinées à la construction du fort d'Andoy dégradent extraordinairement le chemin qui traverse Andoy fixe provisoirement à 400 francs l'indemnité à payer de ce chef à la commune pour une année prenant fin le 1^{er} mars 1889.

Attendu que les expéditions destinées à la construction du fort d'Andoy dégradent extraordinairement le chemin qui traverse Andoy fixe provisoirement à 400 francs l'indemnité à payer de ce chef à la commune pour une année prenant fin le 1^{er} Mars 1889

C'est la seule allusion du conseil aux formidable chantier ouvert dans la commune depuis sept mois !...

Le village au temps d'Alexis Pierard

Le principal événement de cette période est évidemment la construction du fort d'Andoy, immense chantier où s'activent plus de cinq cents ouvriers de 1888 à 1891. Puis, après ces ouvriers, ce sont les artilleurs qui animent le village. Andoy devient un "village de garnison" où éclosent les estaminets, où succombent les jeunes filles au charme de l'uniforme...

Un autre chantier, infiniment plus modeste, mais fort important s'ouvre en 1908, rue Grande ; celui de la nouvelle école des garçons. Il y a aussi en 1903 le mariage en grandes pompes de Marie-Thérèse de Moreau (qui devient la vicomtesse Simonis) ; en 1904 la première grand-messe de Contantin de Moreau (devenu dom Hadelin chez les Bénédictins) ; en 1905, l'accident de Servais Pirmez tué à l'usine Finet et la construction de la chapelle Notre-Dame de Lourdes par Léonard Herman pour la guérison miraculeuse de sa petite Maria ; en 1908, la prise d'habit de Maria Pirmez entrée au carmel de Virton ; la formation d'une chorale sous la direction de Gustave Hambenne ; deux accidents mortels dans les fosses à terre plastique, celui du jeune Ernest Descamps en 1907 et celui d'Hadelin Housiaux en 1910...

Il y a surtout, à la fin des années nonante, la lutte implacable du curé Dassy contre sœur Julienne, une véritable mini-guerre de religion entre le couvent d'Andoy et la cure qui continue avec sœur Jeanne et l'abbé Gennotte.

Ah ! l'abbé Gennotte !.. Son élixir !.. Son jardin !.. Ses congrégations !.. Il meurt la même année qu'Alexis Pierard (1910) mais à cinquante-huit ans...

Permettez-moi de vous rappeler que la vie au village à la belle époque a été longuement évoquée dans les numéros 23 à 26 d'avril 96 à avril 97 mais le sujet n'avait manifestement pas été complètement épuisé !

Remerciements posthumes à Albert Delvaux pour son patient déchiffrement des archives !

G. Donnet

25^{me} anniversaire de la nomination comme Ministre en 1884
de Monsieur le Baron Alphonse de MOREAU d'Andoy

A cette occasion, le Dimanche 4 Juillet 1909, à 5 heures de relevée, la Société chorale SAINT-ALPHONSE d'Andoy, donnera dans la cour de l'école communale des garçons, une grande récréation musicale; elle exécutera tout d'abord la Brabançonne et plusieurs morceaux de musique tels que :

1^o *Le Retour au Pays*, chœur à 4 parties.

2^o *Les Montagnards*,

plusieurs choristes chanteront des Romances et chansonnettes populaires telles que :

1^o *Maure et Captive*, romance dédiée à M. RENARD de l'Académie de musique, par voix d'enfants.

2^o *L'Innocente*, historiette bretonne, musique de Luigi BORDÈSE

3^o *Le Credo du Paysan*, poésie de F. BOREL, musique de Gustave GOUBLIER.

4^o *L'Enfant du Bon Dieu*, mélodie à deux parties, par voix d'enfants.

5^o *Le Bonhomme*, chansonnette de Gustave NADAUD.

6^o *Moine et Bandit*, mélodie de Paul HENRION.

7^o *L'Enfant égaré*, mélodie.

8^o **Jeanne d'Arc à Rouen**

Grande scène dramatique de toute beauté & de toute actualité, musique choisie, exécutée par le chef de musique d'Andoy.

1884

1909

Il y aura accompagnement de piano pour toutes les romances et pour le chant de Jeanne d'Arc.

La séance se donnera gratuitement pour tous les habitants d'Andoy et pour les étrangers : Donc tout le monde sera admis, pas d'exception. On est prié de se concerter ensemble pour que les familles puissent disposer de chaises ou d'un banc, pendant que les choristes exécuteront les morceaux de chant.

L'envoi de ce programme est une invitation à la récréation musicale du dimanche 4 Juillet prochain.

Le dimanche suivant, 11 Juillet, la société chorale accompagnée de ses membres honoraires, des anciens et nouveaux locataires de M. le Baron, 1^{er} Président d'Honneur de la Chorale, iront à Bruxelles fêter intimement le 25^{me} anniversaire de l'ancien Ministre.

Programme d'une " récréation musicale " organisée en 1909 par la chorale récemment créée. Rappelons que le règlement, sévère, de cette chorale a été publié dans le numéro 18 d'août 1994.

Guérison certaine de l'Anémie à tout âge

L'anémie, ou diminution du nombre des globules rouges du sang, est une maladie dans laquelle la masse du sang est tellement diminuée que les vaisseaux sanguins en sont, pour ainsi dire, vides, et qui présente tous les symptômes de la faiblesse générale.

La question de l'anémie, chlorose, pâles couleurs, pertes, règles irrégulières, hystérie, anémie cérébrale, épuisement prématuré, neurasthénie, faiblesses; maladies si répandues dans toutes les classes de la société méritent certainement tout notre intérêt.

Dans le but de venir au secours de l'humanité souffrante, je vais livrer au public le remède le plus puissant, le plus infallible contre toutes ces maladies précitées; le remède qui fait du sang, fortifie les nerfs et les muscles, rend force et santé aux atabolis, aux épuisés, en un mot aux anémiques.

Je vais également venir en aide aux mères de famille qui doivent veiller avec un soin jaloux à refaire la santé des petits êtres qui naissent malades, souffreteux, chétifs, pâles, remplis d'humeur et de gomme; je vais livrer au public le remède contre la fièvre lente (five laine) des enfants, afin de faire disparaître par une prompte guérison, ces remèdes empiriques de charlatans, et de prétendues sorcières, qui au lieu d'apporter la guérison sèment dans les familles la désunion la plus grande et la plus complète.

CAUSES DE L'ANÉMIE

Les causes de l'anémie sont générales ou constitutionnelles. L'habitation des villes, dont l'atmosphère stagnante est le siège de respirations et de combustions exagérées, et où la végétation, dépourvue de l'air, est notablement insuffisante, explique la fréquence de l'anémie dans les grands centres.

L'anémie fait de nombreuses victimes dans les pays où l'on recueille de nombreuses houillères, dans les centres charbonniers,

comme dans une partie du Poitou et de la province de Liège. Les jeunes filles à cause de l'âge de puberté sont souvent anémiques. Les garçons qui ont un tempérament faible et délicat, une disposition aux maladies nerveuses sont également anémiques. Les femmes de 45 à 50 ans sont souvent anémiques. Chez les vieillards l'anémie est, pour ainsi dire, la règle. Les organes usés par le temps, voient leur fonctionnement troublé; il y a encore d'autres causes: la dyspepsie les abus dans le régime, travaux et exercices du corps forcés; chaleur et froid excessifs, enfin la nourriture malsaine.

Comment on obtient la guérison certaine de L'ANÉMIE

Le globule rouge du sang élément principal de cette chair collante, qui circule dans tous nos organes par y distribuer la chaleur et la vie est, dans l'anémie, le siège principal de la lésion; il est atteint non seulement dans sa quantité mais surtout dans sa qualité. Il se dégonfle peu à peu du principe ferrugineux qu'il contient, car l'économie renferme assez de fer pour fabriquer une médaille de 7 à 8 grammes. Or voilà la difficulté. Comment faire digérer le fer par les estomacs faibles, car l'anémie est encore un appauvrissement du sang, provenant de l'estomac qui ne digère plus? Et cependant pour la guérison complète, certaine, infallible de l'anémie à tout âge, de la chlorose, de la neurasthénie, de toutes les maladies résultant de l'appauvrissement du sang, il faut absolument une médication ferrugineuse: or le fer se digère très difficilement.

En entrant dans la pratique de la médecine, je souhis combien celui qui débute dans cette carrière épineuse, a besoin d'être éclairé par le flambeau de l'expérience de l'observation. Les traités généraux et particuliers des maladies ne m'ont offert le plus souvent qu'hypothèses, systèmes, descriptions peu fidèles de la nature, manières de penser différentes sur les mêmes faits et conduites opposées dans les mêmes circonstances. Pour dissiper ces ténébreuses, j'ai me livré à des recherches pénibles; je devrai l'ennuie que donne la lecture d'un grand nombre de volumes, pour y puiser quelques faits précieux et y découvrir les règles d'une saine pratique. Je consignai

dans un répertoire particulière- l'analyse de ces premiers essais. Leur utilité me parut importante pour la connaissance et le traitement de l'anémie. Je continuai mes recherches, je recueillis les symptômes les plus exacts, les causes les plus vraies et les moyens curatifs les plus efficaces, donnés par les praticiens de Paris les plus fidèles et les plus dignes de foi. J'y réunis chaque année, le fruit de la lecture des ouvrages nouveaux, et mes observations particulières.

Une pratique de 40 ans, ayant ajouté à mes connaissances et accru mon travail, je sentis la nécessité de mettre à celui-ci plus de méthode et de n'y laisser que des choses indispensables. Ce fut alors que j'eus l'idée de publier mes matériaux sous la forme d'une causerie médicale concernant l'anémie.

Pendant de longues années j'ai fait une étude spéciale des toniques, des reconstituants digestibles, je suis enfin parvenu à former un

SIROP SANGUIN

d'une force extraordinaire, ayant toutes les propriétés du sang des artères chargé d'oxygène, très beau, très pur et rouge comme le sang qui est composé de globules rouges, de globules blancs ou leucocytes; de fibrine qui en se coagulant, entraîne les globules et forme le crour; 3° de sérum.

Le Sirop sanguin étant composé des substances les plus fortes se digère cependant avec la plus grande facilité, sirop que les enfants souffreteux, anémisés aiment à prendre par son goût très agréable. C'est là le grand secret de mon remède contre l'anémie.

Lorsque vous serez en possession d'un de mes flacons de sirop sanguin vous en épandrez une ou deux gouttes sur un papier blanc, ou sur du linge, et à côté vous laisserez tomber une goutte de sang, vous laisserez sécher les deux gouttes de sirop et de sang, et si auparavant vous n'avez fait aucune remarque il vous sera impossible de dire où se trouve le sirop sanguin et où se trouve le sang. Aussi quelques temps après, je fus décoré, je reçus la médaille de Sainte-Hélène. Si je n'avais ambitionné que la gloire de me faire un nom, je n'aurais pas entrepris une causerie de ce genre, je n'ai voulu qu'être utile aux personnes anémiques, car une renommée a aussi

rapidement que celle de mon sirop sanguin contre l'anémie n'a pu se justifier que par des résultats précis. C'est par toute la Belgique que l'on peut compter les cures qu'il a fournies; je possède en effet de nombreux attestations de guérisons d'hommes, de femmes, de jeunes filles et surtout d'enfants; car le sirop sanguin est le véritable spécifique des maladies de l'enfance, des centaines d'enfants atteints de la fièvre lente ont été radicalement guéris par l'emploi de mon sirop.

Mode d'emploi

- 1° La veille de prendre le sirop sanguin, il faut purger; si c'est un enfant faites-lui prendre du sirop de rhubarbe;
- 2° Il faut prendre trois cuillères à café par jour: matin, midi, soir, un quart d'heure avant de manger;
- 3° Il faut agiter le flacon avant de s'en servir, ensuite le boucher très fortement et le placer dans un lieu frais à l'abri de l'humidité;
- 4° Ce remède, d'une force extraordinaire puisqu'il donne du nouveau sang, doit être employé seul, pas avec d'autres médicaments.

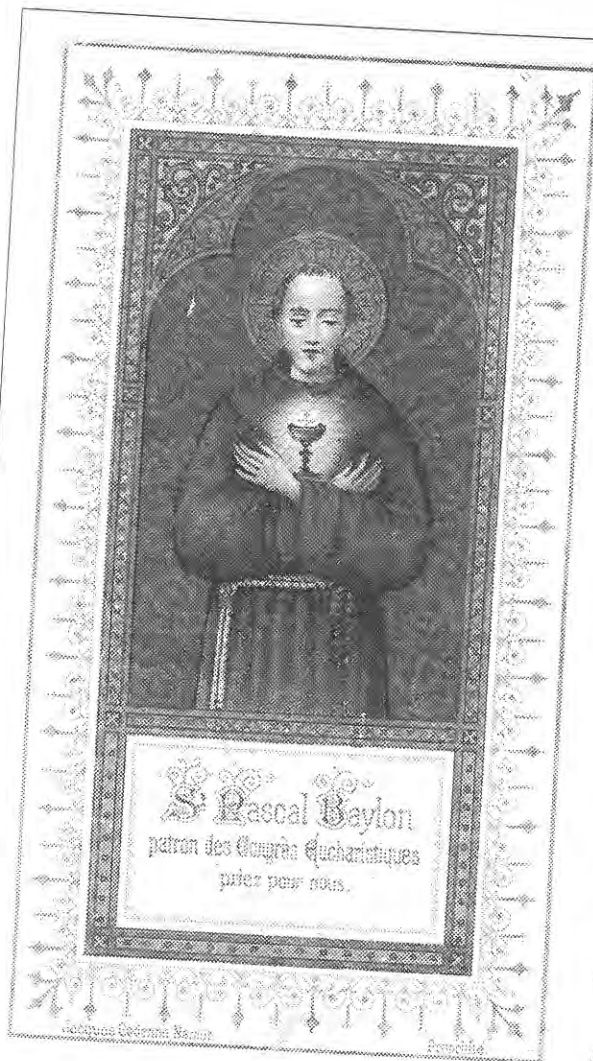
OBSERVATIONS

Assurez-vous toujours qu'on vous donne le véritable Sirop Sanguin du Docteur J.-B. Gennotte et pour éviter les contrefaçons exigez sur chaque flacon la marque déposée.

 Et la signature en rouge **J.B. Gennotte** sur le flacon.

Le miracle de l'élixir Gennotte

Baudoin Moreaux a retrouvé dans le grenier d'Ernestine Pirmez un texte magnifique sur l'élixir du Père Gennotte. Vous apprécierez son humour involontaire ...



J. M. † J. F.

Souvenir de la Mission D'ANDROY

donnée en janvier 1906
PAR LES RR. PP. BAUDOIN ET RENÉ
de l'ordre des Frères Mineurs
A LA DEMANDE DE M. A. GENNOTTE
curé de la paroisse

N'OUBLIEZ jamais les sentiments qui vous animent et les résolutions que vous avez prises pendant ces jours de salut. Sauvez votre âme, vous n'en avez qu'une; si vous la perdez, c'est pour toujours. Le temps est court, vous pouvez mourir à chaque instant. Pensez-y bien.

MOYENS DE PERSÉVÉRANCE :

SOYEZ exact à faire vos prières du matin et du soir. Fuyez courageusement les occasions prochaines, vous l'avez promis à Dieu dans la confession; tenez parole. Fréquentez les sacrements, la confession et la communion, le plus souvent possible. Sanctifiez les dimanches en assistant à tous les offices et en vous abstenant de tout travail. Evitez le blasphème qui est le langage du démon. Gardez-vous de tout excès.

PARENTS, aidez vos chers enfants dans la pratique de la vertu, par l'instruction, la correction, la surveillance et surtout par le bon exemple.

JEUNES GENS, ayez envers vos parents respect, soumission, affection, dévouement; c'est à cette condition que le bon Dieu vous bénira. Joignez à ces devoirs: piété, charité, chasteté; c'est la voie du bonheur.

JEUNES PERSONNES, soyez modestes, humbles, réservées; conservez à tout prix la pureté; évitez la recherche dans votre parure.

Jésus, Marie, Joseph,
aidez-moi à persévérer dans le bien.

Imp. Jacques Godenne, rue de Bruxelles, 13, Namur

Souvenir de la mission de 1909
Périodiquement, les paroisses organisaient une mission. Trois jours intenses de liturgies et de sermons; les prédicateurs, particulièrement convaincants, provenaient de divers ordres religieux.

Personnel employé dans les industries au 31 octobre 1896 dans la commune de Wierde
Deux fosses à terre plastique; une seule en activité: trois hommes.
Deux ferronneries: six hommes.
Deux briqueteries: ? hommes.
Une usine de produits réfractaires: seize hommes.
Huit ateliers de confection pour femmes: douze hommes et une femme (répartition bizarre!).
Deux ateliers de confection pour hommes: deux hommes.
Un atelier de repassage: deux femmes.
Une entreprise de maçonnerie: quatre hommes.
Trois menuiseries: trois hommes.
Un atelier de charron: quatre hommes.
Six cordonneries: six hommes.

Vous remarquerez que les femmes, les épiceries, les cafés, les commerces ne sont pas repris dans ce recensement!

En 1900 le village compte 863 habitants: 447 de sexe masculin (139 de moins de quinze ans) et 416 de sexe féminin (131 de moins de quinze ans); 196 ménages dans 188 maisons (sept maisons sont inoccupées).

Sur ces 863 habitants, 236 ne savent ni lire ni écrire (la répartition est équitable entre les deux sexes)

En 1910 la population a légèrement augmenté: 902 habitants. On rapporte à cette date le nombre d'enfants par famille: quatre familles de dix enfants, trois de huit, six de sept, onze de six, quinze de cinq. Il n'était pas étonnant que les écoles primaires soient surpeuplées...

COMMENT LA GUERRE A COMMENCE, A ANDOY, EN AOUT 14

Dans le numéro précédent, je vous ai raconté la formidable aventure de la construction du fort d'Andoy et l'odyssée politique du service militaire dans le cadre de la série " Image de chez nous à la belle époque ". D'autres aspects militaires ont été évoqués dans des numéros précédents ; les manœuvres de 1909 (Crespon No 24 d'août 1996) et l'horreur des derniers jours d'août 1914 à Andoy et à Wierde (No 17 d'avril 1994). Pour continuer l'histoire militaire de cette période je vous propose des témoignages inédits sur les prémices et le début de cette guerre : celui de Jules Massin, un habitant du village, celui d'Octave Barthélemy, un fantassin du 13^{ème} de Ligne et ceux des curés de Loyers et d'Andoy.

Les grandes manœuvres de 1913

Il faut dire d'abord qu'après celles de 1909 il y a eu les grandes manœuvres de 1913 du 25 août au 5 septembre dans la région Namur-Thuin-Hastière-Marche. Elles concernent moins directement nos villages, mais impressionnent la population par les moyens mis en œuvre : vingt-cinq mille hommes et cinq mille cinq cents chevaux répartis équitablement en un parti rouge opposé à un parti bleu.

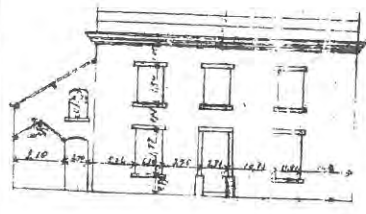
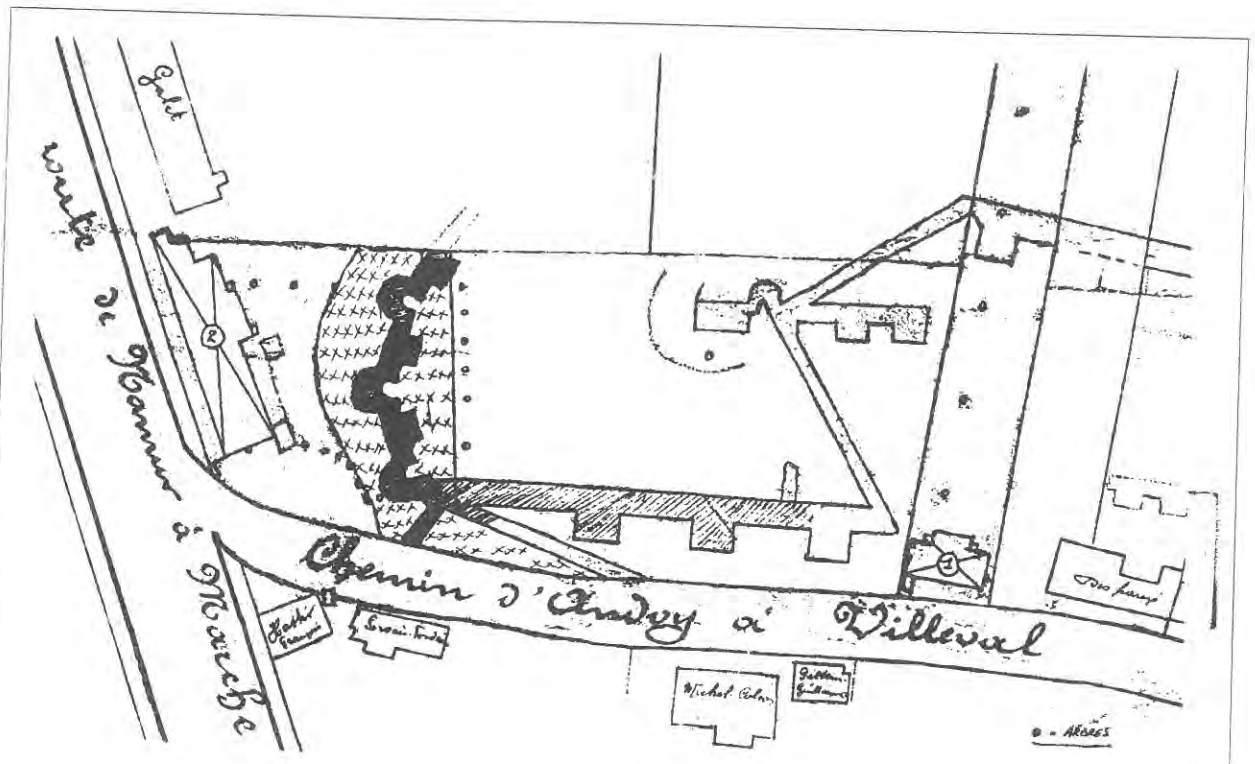
Le parti rouge représente l'ennemi, il se concentre le 27 août à Marche et traverse le Con-

droz en direction de Dinant, tout en se couvrant des forts d'Andoy et de Dave. Le parti bleu figure une grande unité de l'armée belge, il se concentre le même jour aux environs de Thuin et doit terminer la manœuvre en liaison avec les forts de Malonne et St. Héribert.

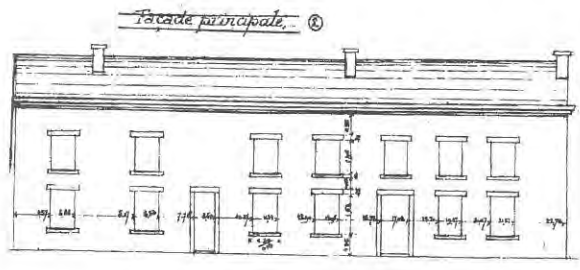
A l'occasion de ces manœuvres, la télégraphie sans fil est expérimentée, et, pour la première fois, des avions monoplans biplaces sont utilisés pour des missions de reconnaissance.

Rien que par le nombre d'acteurs, le spectacle est extraordinaire. Il suscite tellement de curiosité dans la population que les chemins de fer





Construction Jules
Tasseroul,
Secrétaire communal
à la gare à Andoy
incendiée
le 21 août 1914.



Ouvrages défensifs creusés par l'infanterie au carrefour de la Perche et plans des maisons de Jules Tasseroul incendiées le 21 août 1914.

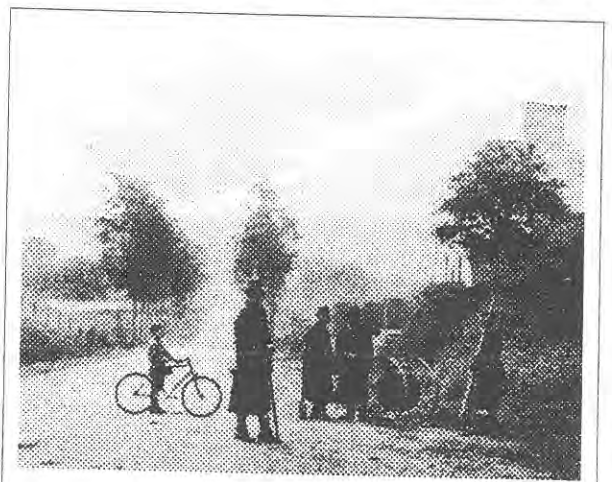
vicinaux et du Nord belge doivent organiser des transports spéciaux pour amener les spectateurs sur place, notamment à Dinant pour les opérations de franchissement de la Meuse.

L'engouement est tel que pour la finale du 5 août à Temploux, il y a quarante mille spectateurs. Le spectacle est grandiose, rehaussé par la présence du roi Albert qui passe en revue les soldats alignés sur plus de trois kilomètres. Ensuite, le défilé et le ballet des avions à basse altitude (que beaucoup découvrent pour la première fois) sont extrêmement impressionnants.

Le fort et le village

A Andoy, les maisons qui se trouvent dans la zone dite "de défense du fort" sont soumises à

de sévères contraintes. Comme le signale Jules Massin qui habite au Perseau : " C'est pour cela que l'on ne pouvait pas y ajouter quoi que ce



Les télégraphistes déroulent leurs fils.

soit en matériau dur et que l'on a dû remonter un fenil en planches ; pour ces inconvénients, on touchait chaque année, une rente de dix-sept francs (oui, dix-sept francs !) par année. Même une niche de chien ne pouvait être faite en briques. Une motte à betteraves en campagne dans le rayon du fort (400 mètres) ne pouvait être installée sans permission et devait être orientée suivant les directives d'un surveillant du génie (M. Denison, de Dave) qui passait souvent en surveillance... Même les meules de paille exigeaient une autorisation, on pouvait les brûler le cas échéant... D'après cela, notre maison et d'autres dans le même cas, ici, dans le coin et au Pommier Sauvage, devaient être détruites pour ne pas être utilisées par l'ennemi pour l'approche et l'attaque du fort... ”

Des signes de guerre

Pendant que chez nous on fait la guerre pour raire les tensions entre la France et l'Allemagne s'enveniment, l'antagonisme germano-slave s'aggrave dans les Balkans et la rivalité industrielle, commerciale et navale entre l'Allemagne et l'Angleterre s'intensifie.

Tout cela participe à une course aux armements qui partage l'Europe en deux blocs : la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie) et la Triple Entente (France, Grande-Breta-

gne et Russie).

Malgré ces événements, la Belgique croit à la paix et au respect des engagements que les puissances européennes lui ont toujours assuré pour préserver le respect de sa neutralité, de son intégrité et de l'inviolabilité de son territoire. Pourtant, les quelques jours qui précèdent le début de la guerre amènent les Belges à mesurer progressivement la précarité de ces engagements : la Belgique se trouve coincée entre l'Allemagne et la France sur le chemin de l'invasion.

Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand, héritier d'Autriche par un étudiant bosniaque est l'occasion d'une ultime crise entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie. De la déclaration de guerre entre ces deux pays le 28 juillet 1914 à l'entrée en guerre d'autres pays européens, il n'y a qu'un pas que permet de franchir le mécanisme des mobilisations prévues par les alliances. Les déclarations de guerre se succèdent : l'Allemagne à la Russie le 1^{er} août et à la France le 3, la Grande-Bretagne à l'Allemagne le 4 et le Japon à l'Allemagne le 23.

En Belgique, ces événements politiques et militaires amènent le Roi Albert à décréter le rappel des classes 1910, 1911 et 1912 dès le 29 juillet et une mobilisation générale de l'armée le 31 juillet.

Extrait du journal de Jules Massin : “ ...31 juillet 1914...Belle journée pour tous, belle soirée. J'étais assis sur le banc devant la maison et après l'heure du dernier train à Naninne, voilà même des soldats rappelés qui s'amènent ; ils sont appelés sous les armes : on mobilise dix classes de milice ; mon parrain Jules, assis près de moi, les interpelle et apprend la chose. Son tour viendra dans quelque temps ! ... ”.

En temps de paix, chaque fort est occupé par une batterie d'artillerie dont les hommes sont recrutés dans la région de Namur. Un peloton d'infanterie du 13^{ème} de ligne en garnison à Namur lui est affecté. A la mobilisation générale les effectifs sont complétés par le rappel des hommes des plus jeunes classes de milice. Pour les grands forts comme celui d'Andoy ces effectifs s'élèvent alors à cinq officiers et trois cent dix-sept hommes de troupe pour l'artille-



Repérage au théodolite pour les tirs d'artillerie. On devine la tour de l'église de Wierde à l'arrière-plan.

rie, un officier et quatre-vingt deux hommes de troupe pour l'infanterie, deux médecins et quelques brancardiers pour le service de santé.

Le 1^{er} août, les derniers soldats mobilisés s'empresent vers les gares pour rejoindre leur cantonnement. A Namur, des milliers de militaires arrivent sur la place de la gare et se groupent devant des pancartes portant les numéros des unités et le millésime des classes rappelées. Ils sont ensuite dirigés vers les différents quartiers où les unités sont constituées. Au fort, la garnison est rapidement complétée.

Malgré ces événements, la plupart pensent que tout se bornera à une simple démonstration militaire. Les jours qui suivent prouvent le contraire.

Le 2 août à 19 heures, l'ambassadeur d'Allemagne remet au gouvernement belge un ultimatum du Kaiser concernant la traversée du territoire belge par l'armée allemande en marche contre la France (l'ambassadeur était en possession de cet ultimatum depuis le 29 juillet avec instruction de ne le remettre au gouvernement belge que le 2 août).

Le 3 août à six heures cinquante, la Belgique fait connaître son refus et le lendemain à six heures, l'Allemagne fait savoir qu'elle traversera le pays contre sa volonté. Presque au même moment, la frontière belge est violée par l'armée allemande à Gemmenich.

A neuf heures trente la Chambre des Représentants se réunit sous la présidence du Roi Albert qui annonce l'entrée en guerre de la Belgique !

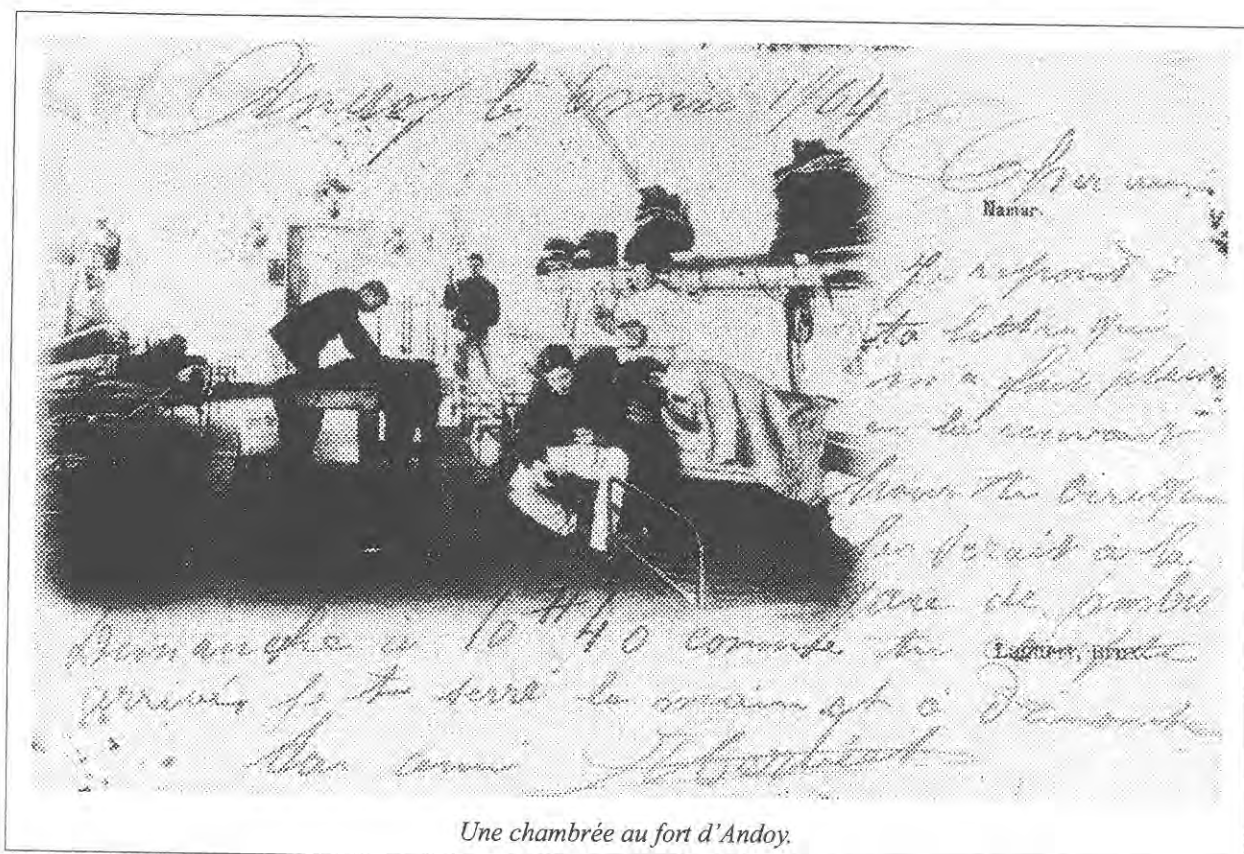
Namur se prépare à combattre

Le 4 août le général Michel, commandant de la Position Fortifiée de Namur reçoit l'ordre suivant : " La 4^{ème} Division se concentrera à Namur pour assurer provisoirement la défense de la place. Une brigade sera portée à Huy en couverture de la concentration de l'armée dans la direction du sud-est ". Il organise alors les forces dont il dispose, près de quarante mille hommes (exactement 745 officiers et 38285 soldats suivant les chiffres cités par le colonel Bujac) : les troupes de forteresses, la 4^{ème} division d'armée, le 1^{er} régiment des Lanciers, le 4^{ème} régiment d'Artillerie, le 4^{ème} bataillon du Génie, le 4^{ème} corps de Transport et la 4^{ème} section de Télégraphistes.

Au fort d'Andoy, le capitaine-commandant Nollet est assisté du lieutenant Tasnier, du sous-lieutenant Dartevelde et du lieutenant d'infanterie Hontoy. A l'extérieur, il ordonne de raser les glacis et de couper les bois qui font obstacle à la vue. Avec d'autres civils du village, Jules Massin est réquisitionné pour dégager les bois, les taillis et tout ce qui se trouve autour du fort. Sous le commandement des militaires, ils aident à l'installation de barbelés, au creusement de tranchées qu'ils recouvrent de gazon, à l'enfouissement de mines dans les campagnes et les prairies, à l'installation de postes téléphoniques, etc. De même, des barbelés, des mines et d'autres obstacles à la progression de l'ennemi sont installés sur les glacis. Les baraquements militaires sont brûlés et les soldats du fort vont dorénavant loger dans leur prison de béton.

Avec d'autres civils, j'ai été réquisitionné pour aller à Maizeres dégager les bois, taillis, etc, autour du Fort, pendant quelques jours. On brûle les baraquements des Forts; les soldats vont loger à l'intérieur, sous le béton. Les patrouilles des Flamands faisant des randonnées en Londres, reviennent avec l'im ou l'autre ~~de~~ ~~un~~ ~~cheval~~ ~~capturé~~ à l'ennemi: ils sont donc là, jusqu'à ce que les trouve.

Extrait du manuscrit de Jules Massin.



Une chambrée au fort d'Andoy.

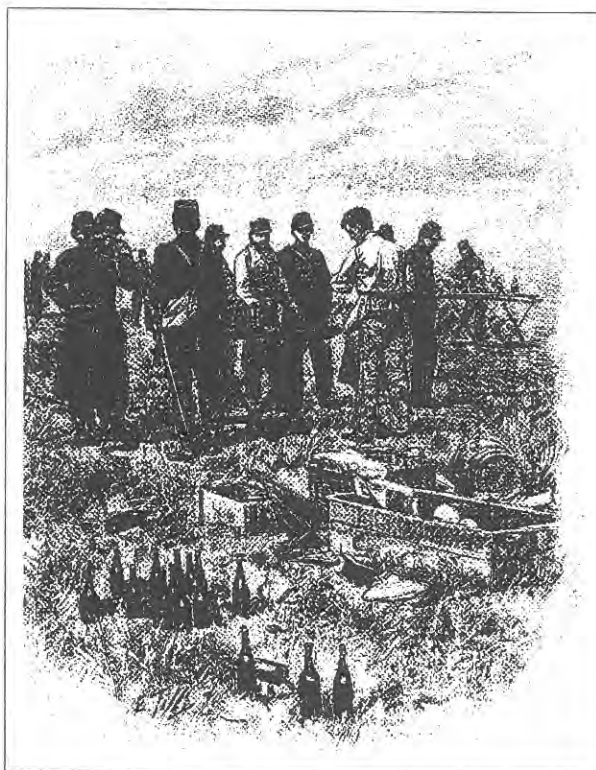
Les intervalles entre les forts sont occupés par des chasseurs à pied, des soldats du 13^{ème} de ligne et de l'artillerie de campagne.

Tout ce remue ménage suscite la crainte chez les habitants d'Andoy dont la plupart évacuent le village. Le baron Léopold de Moreau signale à Armand Massin (le père de Jules) qu'il peut venir avec ses six enfants à Ottignies dans un logement meublé qu'il tient à sa disposition. Armand n'hésite pas, mais il ne part qu'avec quatre filles. Jeanne s'est mariée il y a seulement quatre jours avec Luc Sandrard, un sergent-fourrier au 13^{ème} de Ligne cantonné au fort et décide de rester le plus longtemps possible près de son mari au village. En accord avec son père, son frère Jules reste avec elle en attendant les événements.

C'est ainsi que Jules Massin peut nous donner un témoignage exceptionnel des journées qui suivent à Andoy : " Des chasseurs à pied arrivent au village, ils viennent de Liège où ils ont déjà subi le feu de l'ennemi. La cuisine avec le personnel s'installe devant la maison, le caporal cuisinier logera chez moi, la place est toute trouvée et l'on fera bon ménage tout de suite.

Ma subsistance est réglée sans recherche. La tranchée des chasseurs est creusée sur la Bosse en appui du fort "

Au village, une batterie d'artillerie de campagne s'installe dans l'allée d'ormes à la Perche devant les maisons en sorte que son feu puisse couvrir Sart-Bernard et Naninne. Des tranchées



sont creusées par le Génie au bois l'Evêque.

Le témoignage d'Octave Barthélemy

Un autre témoignage exceptionnel nous vient d'Octave Barthélemy, un fantassin du 13ème de ligne qui était à Andoy au début du mois d'août et qui témoigne dans le journal qu'il a tenu.

Dimanche 9 août. Réveil à cinq heures. Pas de café. A six heures, on nous conduit dans le parc du château de Mozet où on forme des faisceaux. Défense de quitter les rangs. A treize heures, on distribue la soupe, des pommes de terre (pour une fois) et la viande. Bien diné. A dix-sept heures, la compagnie monte de garde et pour cela va à l'hôtel de ville de Mozet. Envoi de divers postes d'observation. Debrun, Maréchal, un autre et moi, sous les ordres de Pigeon, sommes désignés pour le poste d'observation d'Andoy. Nuit sans sommeil car il faut surveiller les alentours. A vingt-trois heures, alors que j'étais en faction à l'embranchement de deux chemins, alerte : le poste me signale que deux espions déguisés en pères blancs coupent les fils téléphoniques. Ordre de les arrêter ; on m'adjoint M., une seconde sentinelle. Une patrouille visite les environs : rien vu.

Lundi 10 août. A une heure du matin, mon camarade M. va dormir jusqu'à trois heures. A trois heures, il me remplace jusqu'à cinq heures puis, on monte de deux en deux heures. Dans une ferme, on me donne trois oeufs, du lait et des tartines. Journée calme. Je fais la connaissance du chef de poste d'observation. C'est un sergent natif de Florenville. Dans la ferme, on va chercher son dîner. Nous apprenons l'arrestation des faux pères blancs. A dix-neuf heures, on vient nous relever de la garde. Nous retournons au cantonnement de Mozet où déjà est rentrée la compagnie. Nuit tranquille.

Mardi 11 août. Réveil à quatre heures trente. Déjeuner rapide. Il y a du nouveau paraît-il. A cinq heures trente, la compagnie prend place derrière un petit bois ; les premiers et deuxième pelotons sont placés pour faire le coup de feu, le troisième (celui du soldat Octave Barthélemy !) est en réserve. Diverses recommanda-

tions du capitaine. Après une heure de vaine attente, on quitte la position pour se rendre devant le fort d'Andoy (une heure de marche), à trois cents mètres environ. On fait des tranchées à l'entrée du bois. La deuxième compagnie du I organise la lisière sud du bois de Jeumont. A quinze heures, le troisième peloton est commandé pour aller chercher la soupe. On s'y rend sans courir. Plus de cuisinier. La soupe est froide, plus de viande. Nous dinons à la ferme (tartines et café). On rapporte la soupe dans des gamelles pour les autres. On rentre à seize heures. Remue-ménage pour retrouver sa gamelle. A dix-huit heures quinze, alors que l'on est fatigué, on quitte précipitamment la place. On marche très vite. Je transpire, j'étouffe sous mon sac. Mais on marche toujours vers Erpent ; les routes sont barrées par des fils de fer barbelés ; nombreux ouvrages de défense. On traverse Jambes, Namur pour arriver enfin à Saint-Servais, à vingt-deux heures trente. On cantonne ; le troisième peloton dans une salle de danse. Tous, nous sommes bien fatigués. Mes camarades et moi nous nous payons un bon petit souper car c'est le seul confortable depuis onze jours. Nuit tranquille.

Liège est tombé, les Allemands approchent

Jules Massin : " Les jours passent : les nouvelles font état de la résistance de nos soldats. Mais les masses allemandes continuent à déferler partout, contournent Liège et submergent notre territoire. Les patrouilles des Lanciers faisant des randonnées en Condroz reviennent avec l'un ou l'autre uhlan, prisonnier ou cheval capturé à l'ennemi ; il est donc là puisqu'on les trouve ! ". Le 17 août, le dernier fort de Liège (Flemalle) tombe... Plus rien ne peut arrêter les six divisions d'infanterie allemande qui, sous le commandement du général von Gallwitz et avec l'appui de plus de six cents canons s'avancent pour faire tomber Namur... Plus de 125 000 hommes... Qui, dès les premières heures du 18 août, commencent à investir la position.

Le 19 août, Octave Barthélemy écrit dans son carnet : " Réveil à 5 heures, café. Prise d'armes à six heures. En tenue jusqu'à neuf heures.

Départ, puis contrordre, puis à nouveau ordre de continuer. Enfin, on s'en va pour le village d'Andoy où on arrive à douze heures trente. On cantonne par peloton, le troisième à l'école communale des filles. Pas de dîner. Libre jusqu'au soir. Passent des marchandes d'œufs et de beurre. Nous achetons des œufs et faisons une omelette dans le couvercle de la gamelle. Souper le soir. Nuit tranquille ”.

Le fort ouvre le feu

Le 20, le fort ouvre le feu pour la première fois sur des batteries allemandes qui s'installent près du château d'Arville, à Mont-Sainte-Marie et sur les hauteurs de Wierde.

Le même jour, devant l'évolution de la situation, le commandement militaire d'Andoy ordonne la destruction de maisons se trouvant dans la direction du fort. A propos d'un sergent du génie, Jules Massin écrit : “ ... Il a fait évacuer la Perche (le château, la ferme, une dizaine de maisons jusque chez Olivier Massin, chez Deschamps, à la route militaire, jusque chez Fondaire). Il a fait abattre les arbres fruitiers dans les jardins de ces maisons, dynamiter les bâtiments évacués. Il a fait rouler les récoltes encore sur pied, arracher des groseilliers dans les jardins, tout ce qui aurait pu, pour lui, constituer un obstacle au tir ou un endroit où pouvoir se dissimuler. En outre, rafler si possible et le plus possible de poules ou de canards là où

il évacuait les gens. Comme preuve, je suis allé chez Deschamps Joseph, mon grand-père, et son fils Edouard, recueillir quelques poules restantes et les mettre chez moi, en volière des faisans où on les soignait pour les oeufs à notre cuisine de troupe. Ce sont des faits et non des contes ; qui prêteraient à discussion, mais on en rirait en disant que c'est la guerre. Les Deschamps viendront chez Jeanne, chez Russon donc, où il y a de la place ; à leur ferme, il reste un fournil qui n'a pas été dynamité et qui servira encore d'abri précaire... ”.

Sur la destruction des maisons, le curé d'Andoy, l'abbé Gillard, témoigne en présence d'Emile Pirmez et de Louis Oger du fait que dix-huit maisons se trouvant dans la zone du fort ou dans la direction du tir sont détruites à la dynamite les 20 et 21 août. Parmi celles-ci les huit maisons de La Perche, le château de M. de Pierpont et la ferme. L'autorité militaire avait informé les habitants qu'en cas de bombardement, ils devraient évacuer ces maisons et qu'elles seraient détruites afin qu'elles ne servent pas de refuge aux Allemands et que les civils ne soient pas exposés au danger pendant le tir.

Comme en témoigne le curé de Loyers : “ A Limoy, deux fermes sont en partie détruites. Le village est entouré de trois côtés de tranchées, de barbelés et de mines... Ordre est donné aux civils de remettre les armes, de conserver le plus grand calme en cas d'invasion et de ne participer aucunement aux combats qui pourraient se

En présence de l'armée allemande, les autorités militaires belges ont ordonné de brûler toutes les maisons qui se trouvaient dans la zone du fort et dans la direction du tir, afin que celles-ci ne puissent servir de refuge aux Allemands. Elles firent aussi abattre tous les arbres qui pouvaient gêner le tir, en ce qui concerne l'autorité civile et son côté, avait informé les habitants, par voie officielle, qu'en cas de bombardement, ils devaient évacuer ; c'est ainsi qu'à Wierde le 20 août 1914 toute la population était partie, ayant abandonné leur demeure bien sûr.

Extraits du manuscrit du curé d'Andoy

Les écoles, maisons, granges, tout est rempli de soldats, à l'exception de l'église qui toujours fut respectée. Aucun office religieux n'est supprimé, au contraire, chaque soir on récite le chapelet en commun, le danger est grand, on se rapproche de Dieu.

Extraits du manuscrit du curé de Loyers.

livrer... Ecoles, maisons, granges, tout est rempli de soldats, à l'exception de l'église qui toujours fut respectée. Aucun office religieux n'est supprimé, au contraire, chaque soir, on récite le chapelet en commun ; le danger est grand, on se rapproche de Dieu... ”.

Le vendredi 21 août commence tôt pour Octave Barthélemy : “ Réveil à cinq heures. A six heures, appel et prise d'armes. A sept heures, nous partons à quatre, en armes pour escorter la cor-

vée d'eau qui va s'approvisionner à Naninne. Rentré à dix heures sans incident. A notre arrivée, branle-bas dans le village : notre compagnie est partie occuper les tranchées faites le 11 août dernier, en avant d'un bois (le bois de Jeumont), à trois cents mètres du fort d'Andoy. L'artillerie se place. Plusieurs fuyards sont déjà arrivés à Andoy. Il paraît que l'ennemi est signalé. Nous regagnons en hâte notre compagnie avec le chef qui doit quitter sa femme (ils sont mariés depuis vingt-deux jours). Enfin,



Un groupe de miliciens, quelques années avant la guerre, autour d'un canon utilisé pour l'instruction, devant les baraquements en bois qui seront brûlés en août 14. À droite de la roue, moustachu, les deux mains dans les poches, c'est l'adjudant Bertho, qui mourra en captivité, à Soltau, à l'âge de quarante-six ans, le 1^{er} septembre 1915.

après des tours et détours, nous arrivons. Les camarades sont prêts, nous prenons place à côté d'eux, nous plaçant le mieux possible. Nos fusils chargés attendent ; gare à celui qui se montrera ”.

Le même jour au matin, Jules Massin se met en route vers Limoy. Il va chez sa tante Marie. Arrivé au coin du bois de Nanvoie, il s'arrête au poste d'observation pour le tir du fort où se trouve le maréchal des logis Albert Servais de Loyers et deux hommes. Il fait très beau, le brouillard se dissipe et se lève rapidement. Les hommes discutent à propos des derniers événements lorsque tout à coup, vers dix heures et demi, un sifflement venant de la direction de Mont-Sainte-Marie et se dirigeant vers Andoy se fait entendre au-dessus de leur tête.

Ce sifflement s'amplifie en s'approchant du quatuor, d'abord en montant, puis en descendant, dans un bruit plus formidable qu'un train lancé à toute vitesse dans un tunnel. «C'est un obus», dit aussitôt Servais qui connaît le langage de l'artillerie. Comme pour confirmer ses dires, un éclair jaillit de terre près du fort dans le vacarme d'une puissante détonation accompagnée d'une fumée épaisse et bien sombre. Servais dit aussitôt : “ Le coup est à côté du fort, dans la prairie juxtant ” et en rend compte par téléphone à ses supérieurs. D'après lui, l'obus vient de cinq à sept kilomètres, direction

Haltinne-Ohey. “ C'est la guerre ” dit-il !..

Pour Andoy, la belle époque est bien finie. Maintenant, c'est la guerre pour pleurer, mais cela c'est une autre histoire...

José Bette

Remerciements

À mon ami Luc Dahin, pour les précieuses cartes postales qu'il m'a prêtées pour illustrer cet article ; à mon ami Pierre Charlier, pour m'avoir autorisé à reproduire des extraits du carnet d'Octave Barthélemy, son grand-père ; à mon oncle Jules Massin, pour ses souvenirs.

Pour situer Jules Massin et sa famille...

En 1914, Jules Massin avait dix-huit ans (il est né le 2 février 1896). Il était le fils d'Armand Massin, garde au château d'Andoy, et de Clara Dechamps. Il avait cinq sœurs, Jeanne, Marthe, Gabrielle, Bertha et Marie. Jeanne, l'aînée, a épousé Luc Sandrard, sergent au 13^{ème} de Ligne, le 31 juillet 1914. L'histoire tragique de ce mariage et le destin de Jeanne font un véritable roman qui vous sera conté dans un prochain numéro.

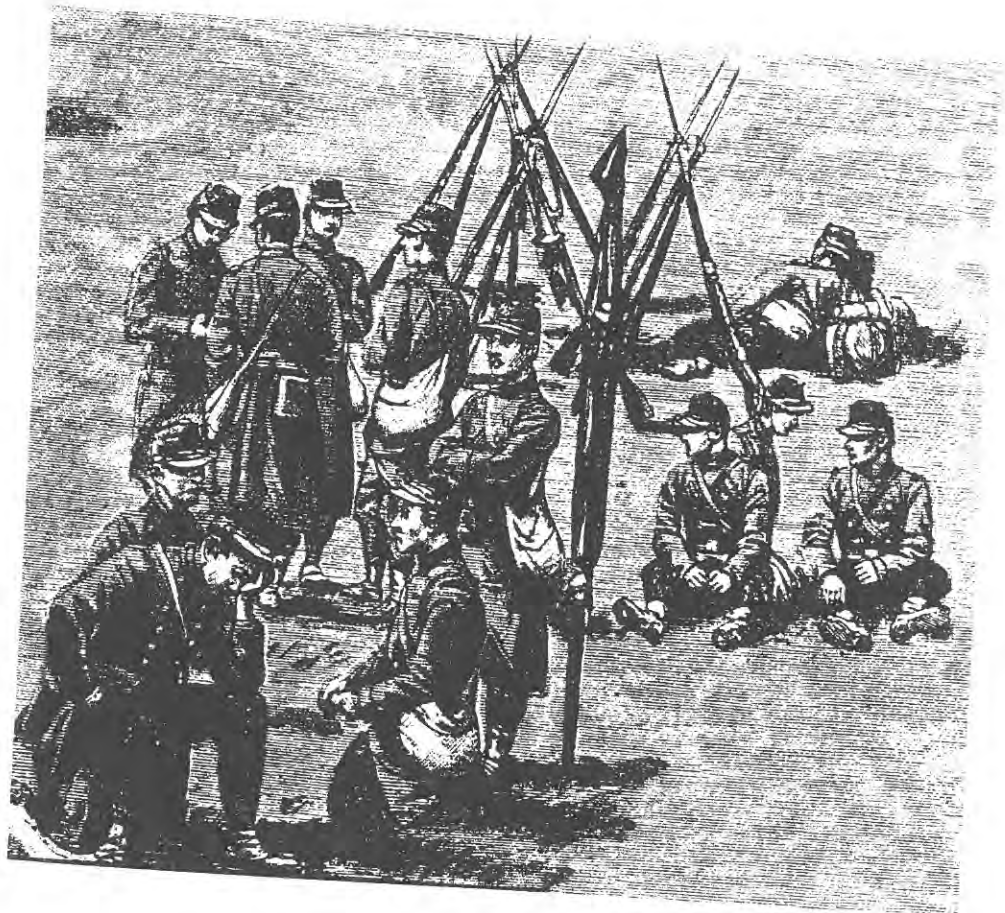
*Mariage en 1914 : le 31 juillet, ma sœur Jeanne se mariait avec
Luc Sandrard, sergent-fourrier au 13^{ème} de Ligne, parti à la Forterene.
Pour se mettre en ménage, les futurs avaient loué la maison actuelle
Rustou (ou ~~de~~ Jeanne, Marthe - et moi-même, Gabrielle, sommes nés.)
Jeanne étant née à l'orangerie du château, et pour le reste, sommes
venus ici, au Perseau, en 1903.*

*Donc le 31 juillet 1914, cela allait déjà mal : on parlait de guerre.
D'après les instructions, nos drôles à marier ne pouvaient rester
ensemble la nuit, Luc devait rentrer au Fort, la troupe étant
convoquée ; je dis tout de suite que cela n'a pas été la règle
strictement appliquée : les adjudants de batterie et de matériel
étant gabrieux, les ont bien laissés tranquilles pour leur nocce*

Extrait du manuscrit de Jules Massin.

Bibliographie

- Rapport de notes recueillies au début de la guerre pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg et conservées aux archives ecclésiastiques de Namur. Des extraits de ces notes ont été publiés par le chanoine Schmitz et Dom. Nieuwland en 1920, Bruxelles.
- J. Massin, *Souvenirs relatifs à la prise du fort d'Andoy et divers*, mars 1982.
- J.Bette, *La guerre pour rire... en attendant la guerre pour pleurer*, Le Crespon N° 24, août 1996.
- J.Bette, *Le fort d'Andoy*, ASBL Le Crespon, mai 1990.
- P.Charlier, *Carnet du soldat Octave Barthélemy*, à paraître en 2002 (Le Crespon communiquera les informations liées à cette publication dès qu'elle sera assurée).
- Bujac, *Namur, la bataille, la retraite (août 1914)*, Paris, Chiron, 1924.
- La vie à Namur au temps du roi Albert*, ouvrage édité par le Crédit communal sous la direction scientifique de Ph.Jacquet et F.Jacquet-Ladrier à l'occasion de l'exposition à la maison de la culture en 1984.
- Les journaux *L'indépendance belge* et *Le bien public* d'août 1909.
- Le journal *L'ami de l'ordre* d'août 1913.
- Enfin, pour ceux que la première guerre mondiale intéresse, une importante bibliographie (600 pp.) comportant des ouvrages qui ont été consultés se trouve dans une publication du Centre d'histoire militaire, Musée royal de l'armée, sous le titre *La Belgique et la Première guerre mondiale, Bibliographie*, Bruxelles, 1987.



LA CONDAMNATION DE L'ABBE KAMP

Quelques jours après la distribution du numéro d'avril du Crespon dans lequel, rappelez-vous, étaient longuement exposées sa vie et son œuvre, l'abbé Kamp a été le sujet d'un article important dans Le Soir (en deuxième page !) et dans Vers L'Avenir ; l'affaire a eu un rebondissement spectaculaire en passant le 8 mai aux journaux télévisés nationaux. Pure coïncidence évidente. Ce n'est pas le très modeste Crespon qui a déclenché une telle explosion médiatique au niveau national. Il est simplement advenu que c'est à ce moment que Monseigneur Léonard a réagi aux écrits de l'abbé Kamp en lui interdisant de célébrer la messe et d'administrer les sacrements.

Il me semble important, pour que le dossier soit complet dans le Crespon, de reproduire ici les articles parus dans Le Soir le 8 mai et le 7 juin et la lettre qui notifie l'interdiction. Le premier article est accompagné d'une brève biographie et d'une très belle photo qui ne sont pas reprises ici.

G. Donnet.

L'article du Soir du 8 mai

Jean Kamp, le porte-parole des silencieux, réduit au silence.

Monseigneur Léonard frappe d'interdit un prêtre qui a osé mettre au grand jour le malaise de nombre de ses collègues.

Jean Kamp, le porte-parole des silencieux, réduit au silence.

Ses analyses pointues avaient déjà dérangé la hiérarchie de l'Eglise. Voilà que son dernier livre n'a pas plu à M^{gr} Léonard, qui lui a interdit de dire la messe et de célébrer les sacrements

HUGUES DANZE
CHRISTIAN LAPORTE

Interdit ! Au sein de l'Eglise, cette sanction est la plus forte qui puisse frapper un prêtre. A 77 ans, l'abbé Jean Kamp, retraité mais encore très actif comme prêtre auxiliaire dans deux petites paroisses namuroises et dans la pastorale des aînés, vient de se voir interdire de célébrer l'Eucharistie et d'administrer les autres sacrements par M^{gr} Léonard, l'évêque de Namur. Motif invoqué : l'abbé ne mettrait plus dans ces célébrations le sens que l'Eglise et, généralement, les fidèles y mettent.

M^{gr} Léonard se méfie depuis toujours de moi, explique Jean Kamp. Il a profité des plaintes émises par le curé de Gesves à mon égard pour me paralyser sacerdotalement. Je n'en fait pas un drame. Par contre, je demande à l'évêque qu'il rende publique cette condamnation et qu'il en explique les motifs. Je me demande ce que j'ai pu commettre comme erreur pour encourir la sanction la plus grave du droit canonique. Ce qui me scandalise, c'est l'aspect secret de cette décision. On me condamne sans avocat, sans témoin.

« Le message de l'Eglise est moyenâgeux »

L'abbé a bien sûr sa petite idée sur la question. Son dernier livre « Ce grand silence des prêtres » (1) n'est pas étranger à cet interdit. Jean Kamp défend, depuis toujours des idées qui sont tout sauf conservatrices. Ce qui dérangeait, déjà en 1974, la hiérarchie ecclésiastique lorsque son « Credo sans foi, foi sans credo » lui valut déjà une interdiction d'enseigner. Je m'intéresse très fort à la philosophie contemporaine, aux écrits de Kant, de Hegel et des existentialistes. Ils ont tous réfléchi au phénomène religieux et ont montré ses limites. D'autre part, ma rencontre avec l'abbé Pierre a été déterminante. Le travail avec les plus démunis m'a fait comprendre que le dogme était une superstructure inutile.

L'abbé Kamp ne manie pas la langue de bois. Il a le verbe clair et la pensée précise. Le message véhiculé aujourd'hui par l'Eglise est moyenâgeux. Il est très proche d'un certain fétichisme dans le sens où il accorde plus d'importance aux rites qu'à une dignité de vie.

Malgré un tel regard critique, Jean Kamp reste fidèle à l'Eglise et garde une foi intacte envers le message évangélique. Croit-il encore en l'institution religieuse ? Certainement pas à son aspect hiérarchique traditionnel qui reste très fermé, autoritaire et paralysé. Par contre, j'attends beaucoup d'un public en recherche d'un autre message que cette doctrine chrétienne sclérosée et très conservatrice. Je ne crois plus aux religions institutionnalisées. Ce sont des bastions doctrinaux et donc intolérants.

Une analyse qui tranche avec l'air du temps dans le diocèse de Namur. Dix ans après sa nomination contestée, M^{gr} Léonard est parvenu à écarter toutes les velléités de réforme en isolant les chrétiens les plus critiques. Et en faisant presque passer aux oubliettes les conclusions des fidèles de la base qui, en 1985, avaient plaidé, lors d'une réunion fameuse à Nassogne, pour une institution plus à l'écoute de la société. Et surtout prête à se remettre en question. Mais André-Mutien Léonard est parvenu, en outre, à placer aux postes clés des hommes proches de sa mouvance. Et à accueillir ces fameuses « communautés nouvelles » qui, en privilégiant la prière et la piété, renforcent aussi les inégalités qui traversent la société et l'Eglise.

Pour M^{gr} Léonard, la forte personnalité de l'abbé Kamp fait désordre. Car ce collègue philosophe a dit tout haut ce que pensent de nombreux prêtres tout bas à propos de la crise actuelle de l'Eglise. Et plus particulièrement de celle qui frappe de plein fouet le sacerdoce. Visiblement très pris par ses activités, ce week-end, l'évêque n'a pu trouver quelques minutes pour exposer son point de vue sur l'interdit qui frappe un homme dont la pastorale plut pourtant à nombre de chrétiens. De Namur et d'ailleurs... ●

(1) « Ce grand silence des prêtres », 300 pages, paru aux éditions Mols en février 2000.

L'article du Soir du 7 juin.

M^{gr} Léonard critique aussi les proches de Jean Kamp

CHRISTIAN LAPORTE

Il a fallu un mois («Le Soir» du 7 mai) pour que l'évêque de Namur s'explique sur les raisons qui l'ont amené à demander à Jean Kamp, un prêtre-philosophe de Wierde, auteur d'un ouvrage critique sur le sacerdoce, de ne plus célébrer la messe. Nous avons sollicité l'avis de M^{gr} Léonard, mais il se claquemura dans son palais namurois, observant un mutisme rare pour un prélat qui adore les micros tendus. Il se fait qu'entretiens, suite à la médiatisation de l'affaire, il a reçu un abondant courrier, notamment d'anciens élèves ou étudiants de Kamp qui déplorèrent la mesure.

André-Mutien Léonard a réagi à contre-cœur: *Ce prêtre, dit-il, appartient au diocèse de Malines-Bruxelles, est retraité depuis longtemps et n'a aucune fonction officielle dans le diocèse de Namur.* Et pourtant l'évêque a estimé devoir l'interpeller sur certaines thèses qu'il soutient depuis trente ans.

L'abbé Kamp, fidèle à ses idées, a confirmé ses points de vue critiques. Et ses doutes sur certains aspects de la doctrine catholique. L'évêque lui a dès lors demandé d'être pleinement cohérent avec sa foi. Il y semblait disposé... Pour M^{gr} Léonard, il s'est mis en porte-à-faux avec l'Eglise. L'évêque va plus loin en y associant ceux qui, proches de Kamp, ne sont pas convaincus que Dieu est Trinité, que Jésus est Dieu, qu'il est ressuscité... Il leur dit fraternellement de ne plus demander le baptême de leurs enfants, l'Eucharistie et les autres sacrements. Et suggère au nom de «sa» cohérence de participer plutôt à des cérémonies humanistes (NDLR: laïques...) ou même à des célébrations de type religieux, mais autres que les sacrements de l'Eglise catholique.

M^{gr} Léonard précise, enfin, qu'il n'a pas sanctionné l'abbé — C'eût été déplacé — mais qu'il a utilisé une formule qui n'implique aucune interdiction formelle de célébrer les sacrements («Je vous suis reconnaissant de ne plus...»). Plus jésuite que ça... ●

La lettre d'interdiction de l'évêque

L'ABBÉ KAMP "INTERDIT" DANS LE DIOCÈSE DE NAMUR

Nous avons, dans un précédent numéro, fait mention du livre *Ce grand silence des prêtres* de Jean Kamp. Nous avons appris depuis que l'auteur s'est vu interdire par l'Evêque de Namur le droit de célébrer l'Eucharistie dans toute église ou chapelle du diocèse, et même le droit de porter la Communion aux malades. Le motif de cette interdiction serait les vues peu "orthodoxes" de l'auteur en ce qui concerne la célébration eucharistique. Il semblerait cependant que d'autres motifs aient joué: une pression exercée par le Curé des paroisses où l'abbé Kamp est prêtre auxiliaire depuis une dizaine d'années ou, plus fondamentalement, la publication récente de son livre.

A titre d'information, nous donnons ici copie de la lettre lui notifiant cette lourde sanction.

Cher Monsieur l'Abbé,

J'ai reparlé de la question de votre ministère actuel avec l'abbé (x) ainsi qu'avec le Conseil épiscopal. Nous apprécions votre souci pastoral de ne pas abandonner les personnes âgées pour lesquelles vous célébriez l'Eucharistie une fois par mois et auxquelles vous portiez aussi parfois la communion. Cependant, il nous semble que le souci de cohérence doit l'emporter, pourvu que ces personnes ne soient pas lésées. L'abbé (x) se propose donc de reprendre lui-même la messe mensuelle à «La Roseraie» et veillera à ce que la communion soit portée aux malades que vous visitiez. Il y voit d'ailleurs un avantage pour la cohésion de sa propre pastorale.

Je sais que vous ne prendrez pas ces dispositions pour une sanction, ce qui n'est vraiment pas notre propos et blesserait la réelle droiture de vos intentions, à laquelle j'ai toujours été sensible. Il s'agit seulement d'avoir une pratique qui soit en cohérence avec vos convictions et respecte la foi de l'Eglise catholique. Or, vous le reconnaissez honnêtement, ce que vous mettez dans l'Eucharistie ne correspond plus à ce que l'Eglise catholique y met ni, généralement, à ce que les fidèles y mettent. Il me semble plus juste d'en tirer les conclusions, ce qui ne vous empêche aucunement - au contraire - de vivre généreusement la religion telle que vous l'entendez. Je vous suis donc vivement reconnaissant de ne plus célébrer l'Eucharistie dans les paroisses du diocèse ni à «La Roseraie», de ne plus y assurer, par le fait même, la prédication et de ne plus porter la communion. La seule exception qui me paraisse justifiée concerne, si votre conscience vous y autorise, la célébration des sacrements pour des membres de votre famille - ce qui aurait sans doute lieu, d'ailleurs, en dehors du diocèse - et bien sûr, les sacrements du pardon, de l'onction et du viatique en cas de danger de mort imminent.

J'espère de tout cœur que votre recherche si sincère de la vérité vous conduira un jour à vous prosterner, de tout l'élan de votre âme, devant Jésus ressuscité, comme le fit Thomas, en murmurant ces mots que nous ne pouvons adresser à aucun autre dans l'histoire du monde: «Mon Seigneur et mon Dieu». Et la grâce des grâces serait que vous puissiez un jour, comme au début de votre sacerdoce, redire ces paroles en présence de l'Eucharistie.

(...)

LA FERMIERE ET LE GENERAL

Un mariage retardé par la guerre

La fermière s'appelait Maria Dotet. Le général (enfin, le futur général) s'appelait Libert Thomas. Quand Libert est sorti de l'Ecole Royale Militaire (Section polytechnique) en juin 1913, elle avait vingt ans. Lui, vingt-quatre. Etaient-ils à ce moment déjà amoureux l'un de l'autre ? L'histoire ne le dit pas. On peut le supposer. Peut-être étaient-ils fiancés ? Et la guerre allait-elle longtemps différer leur mariage ! Peut-être attendaient-ils patiemment ce mariage sous l'œil vigilant de l'abbé Gillard qui au nom de la sainte Eglise contrôlait sévèrement les mœurs de ses paroissiens ; de ses paroissiennes surtout, la virginité (on disait la pureté) étant pour les jeunes filles un trésor précieux qu'il fallait conserver à tous prix !

Marie habitait la ferme de la Tour (c'était le nom officiel de la ferme du Château) une des deux plus importantes d'Andoy, l'autre étant celle des Herman, derrière le presbytère. Une soixantaine d'hectares de cultures et de pâturages, une quinzaine de vaches, six ou huit chevaux... Une grande maison avec plusieurs domestiques à demeure (en 1912, Jules Allart, Joseph Briac, Victor Genis), au moins deux servantes et des ouvriers saisonniers pour les foins et pour les moissons...

Joseph Dotet, le père, toujours bien habillé, avait des allures de seigneur. Aimable, le frère, très actif dans les sociétés du village, trésorier de la chorale, comédien dans la troupe locale, portait vraiment bien son nom (il était réputé aussi comme laboureur pour la précision rigoureuse de son charruage).

Maria semble donc avoir grandi dans un milieu aisé, une famille agréable et n'a peut-être pas dû beaucoup participer aux travaux de la maison, des étables ou des champs...

Libert était le fils de l'adjudant Thomas, sous officier de matériel au fort d'Andoy. Il habitait rue de Quinaux une des trois maisons qui, plus tard, laisseront leur place à l'autoroute. Sa con-

dition initiale était donc assez modeste mais il était intelligent et ambitieux. C'était un beau jeune homme, mince, grand, élégant dont l'uniforme ajoutait à la séduction. Un uniforme d'officier d'artillerie !

Le lieutenant Thomas est entré dans la guerre comme commandant d'une batterie de la position fortifiée de Namur puis s'est retrouvé pour quatre ans sur le front de l'Yser. Il a été nommé capitaine en 1916 et a fêté l'armistice à l'état-major du 13^{ème} régiment d'artillerie. L'Yser, pendant ces longues années, était très, très loin d'Andoy ! Une correspondance aléatoire leur a peut-être permis de ne pas s'oublier...

Maria a commis une imprudence extrêmement grave. Un dimanche, au retour de la fête de Loyers, elle a trouvé la porte close sur la ferme endormie. Il était tard et sans doute n'a-t-elle pas voulu troubler le sommeil des siens. Elle a attendu le matin assise sur le seuil... et elle a pris froid... C'est à ce refroidissement que la rumeur a attribué la maladie qui allait hélas ! l'emporter prématurément.

Mais n'anticipons pas.

L'autorisation de mariage

Le 6 février 1920, le commandant Libert Thomas (parce qu'il est devenu commandant !) adresse, de Gand où il est en garnison, au ministre de la Guerre, une lettre pour solliciter l'autorisation d'épouser Maria.

Une lettre ? Un dossier plutôt. Vous allez voir que c'était toute une affaire, pour un officier de l'époque, d'envisager le mariage.

Ce dossier initial compte pas moins de sept documents introduits par un " Rapport de l'état-major du régiment ". La requête de l'officier : " *J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance...* " ; les renseignements sur la position sociale et l'honorabilité de la future et de sa famille : " *...cette demoiselle et ses parents jouissent sous tous les rapports de l'estime et de la considération publiques... Le colonel Baron de Moreau, propriétaire de la ferme, pour-*

rait le confirmer... ” ; l’acte de naissance de la future ; une déclaration de l’autorité communale : “ *Le bourgmestre certifie que Maria Dotet jouit de l’estime et de la considération publique, ses parents également, qu’ils se sont montrés excellents patriotes pendant toute la période d’occupation, qu’ils ont généreusement aidés leurs concitoyens malheureux, qu’ils disposent d’une fortune suffisante pour assurer la dot prévue par la loi sur le mariage des officiers...* ” ; une déclaration par laquelle la future s’engage : “ *à ne pas suivre son mari lorsque le Corps auquel il appartient se mettra en marche et à ne jamais paraître dans les camps ni à l’armée lorsqu’elle sera en campagne* ” ; une déclaration de l’officier certifiant qu’il est à même de participer à la caisse des veuves et orphelins ; un rapport (d’honorabilité ?) du commandant de district de Ciney.

Ces sept documents sont transmis au ministère par la voie hiérarchique dont chaque échelon (pour autant qu’une voie ait des échelons) donne son avis. La Direction Générale dudit ministère établit alors un huitième document : “ *La Direction Générale se rallie aux avis des chefs hiérarchiques et a l’honneur de prier Monsieur le Ministre de vouloir bien marquer sa décision...* ”.

Petite remarque en passant : quand on voit comment, actuellement, les journalistes les plus modestes interpellent les ministres les plus respectables par leur prénom, on se demande si on vit encore sur la même planète !

Bref ! L’apothéose administrative de cet ahurissant dossier est **un arrêté royal** (le numéro 6941 du 22 mars 1920) qui enfin autorise le mariage. Cette autorisation est communiquée par une note qui suit la voie hiérarchique descendante, note dans laquelle on demande à l’intéressé de fournir un extrait de l’acte de son mariage sur papier timbré. En fin de circuit, cet intéressé reçoit une “ *Permission de mariage* ” ! On n’est pas loin de quinze documents... Ouf ! vous voyez ainsi que l’armée ne badinait pas du tout avec le mariage de ses officiers...qui devaient bien prendre garde de ne tomber amoureux que de jeunes filles remplissant toutes les conditions de richesse et d’honorabilité.

Le 21 avril 1920 mademoiselle Maria Dotet et

le commandant Libert Thomas peuvent enfin se passer la bague au doigt avec la bénédiction religieuse de l’abbé Gillard et la bénédiction administrative de Lucien Cuvellier (ou d’un des deux échevins, Léopold Collart ou Alfred Romain).

Maria Dotet quitte le village d’Andoy pour la ville de Gand, la ferme de la Tour pour le mess des officiers du 13^{ème} régiment d’artillerie. En octobre 1923 elle suit son mari à Brasschaet ; il a été muté à l’Ecole d’Artillerie.

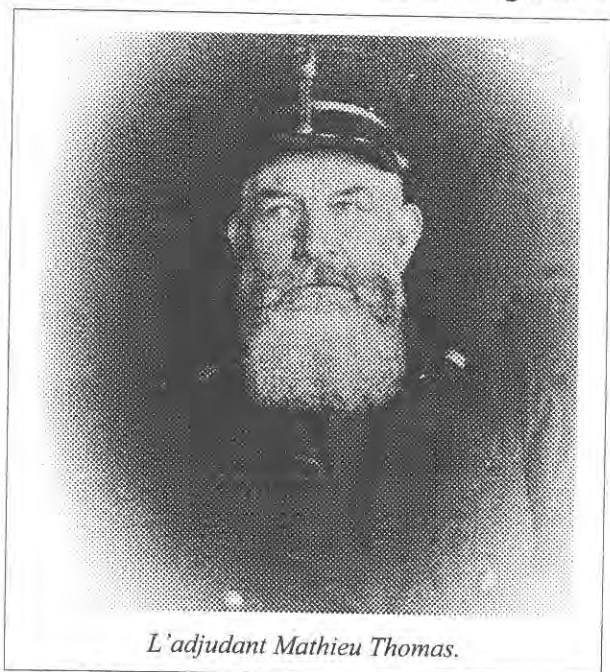
Maria ne connaîtra pas longtemps les plaisirs de sa nouvelle vie. Elle ne connaîtra rien de la carrière glorieuse de son mari. La fermière ne sera jamais la femme du général. Elle meurt quelques années plus tard...

Ainsi se termine tragiquement une histoire d’amour dans la langueur d’une maladie que les médecins de l’époque étaient impuissants à conjurer. Une histoire d’amour qui rappelle celle de Marguerite Gauthier dans “ *La dame aux camélias* ”...

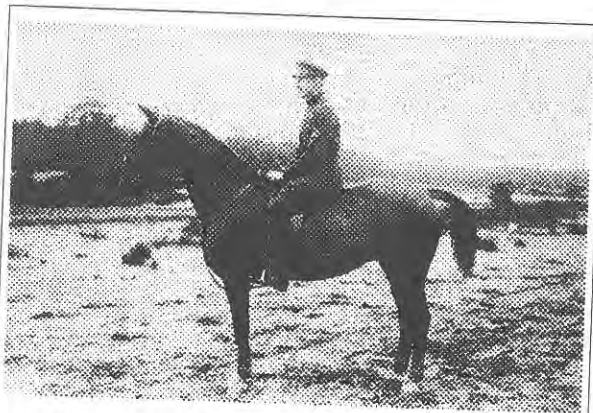
La carrière de Libert Thomas

Libert Thomas est le fils de Mathieu Thomas, né à Ans en 1857 et de Marie Frison, née à Bruxelles en 1858 ; Libert est né à Anvers le 5 avril 1889. Il a une sœur, Marie, de six ans son aînée.

L’adjudant Thomas est probablement arrivé au fort d’Andoy avec la première garnison au début des années 90 ; à la déclaration de guerre il



L’adjudant Mathieu Thomas.



Le capitaine Thomas a vraiment fière allure.

avait cinquante-sept ans.

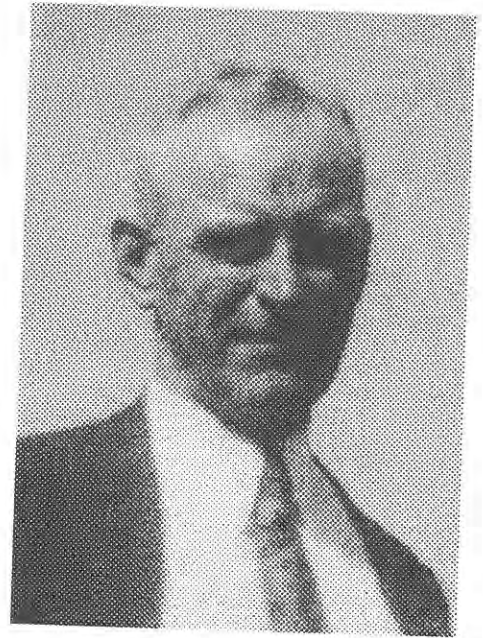
Nous n'avons pas de trace de l'enfance de Libert ; le dossier commence avec son admission à l'Ecole Royale Militaire en 1908 ; il en sort diplômé et presque lieutenant en 1913 ; capitaine en 1916 ; major en 1928 ; lieutenant-colonel en 1935 ; colonel en 1938.

Il s'est distingué pendant la première guerre et a obtenu huit chevrons de front ; quand se déclare la seconde, il vient de prendre le commandement du 2^{ème} régiment d'artillerie. Il est prisonnier en Allemagne du 28 mai 40 au 13 juin 45 ; en 43, il refuse d'être libéré avec le contingent flamand (rappelons qu'il est né à Anvers).

Il est nommé général-major en mars 45 et lieu-



Libert Thomas en civil avec son beau-père Aimable.



Le Général Thomas.

tenant-général en juin 47. Il termine sa carrière comme aide de camp du prince Charles (qui est alors régent de la Belgique) et inspecteur général de l'artillerie.

Il est pensionné en 1950 et meurt en 1960 âgé de septante et un ans.

Libert Thomas s'est remarié ; l'histoire ne dit pas le nom de cette remplaçante de Maria pour laquelle il a dû refaire un nouveau dossier... Il n'a pas eu d'enfants...

Au cimetière de Wierde, le caveau de la famille Thomas est en passe d'être désaffecté. On peut y lire encore que Mathieu Thomas est mort en 1930, son épouse Marie Frison en 1938 et leur fille Marie en 1979.

Pour situer la famille de Maria

Maria Dotet est née à Mozet le 27 août 1893 ; son frère, Aimable, à Jeneffe, le 22 mai 1890. Leur père, Joseph Dotet (Nestor-Joseph sur le registre communal) est né à Jeneffe en 1864 (Jeneffe est au sud d'Havelange) ; leur mère, Valérie Lafontaine, à Marchin, en 1862. Joseph et Valérie ont repris la ferme de la Tour à Lucien Cuvellier le 1^{ier} mai 1907 (les baux agricoles prenaient cours le 1^{ier} mai ou le 1^{ier} novembre) et l'ont exploitée pendant deux baux de neuf ans, jusqu'en 1925. Ils ont alors accompagné



Maria Dotet

leur fils Aimable qui a repris la ferme de Geron sart.

Par un curieux hasard de l'Histoire, c'est la petite-fille d'Aimable, Jocelyne, qui, avec son mari Pierre Piron, près d'un siècle plus tard, a repris cette ferme de la Tour, où flotte le souvenir de Joseph et Valérie, d'Aimable et de Maria...

Je remercie Marie Dotet, fille d'Aimable et donc nièce de Maria, de nous avoir offert les photos et les documents qui meublent cet article. Son frère Georges, qui était revenu habiter Andoy près de sa fille Jocelyne, ne pourra hélas ! pas le lire. Il vient de succomber aux suites d'un accident.

G. Donnet

En 1919, à sa rentrée en gare de Namur en compagnie d'un autre militaire, les Namurois enthousiastes, à la vue de ce grand blond, les accueillirent aux cris de : " Vivent les Anglais " . Alors, le commandant Thomas, de sa voix forte, s'écria en wallon : " Crio n'miette : Vivent les Belges, e donc " . Les badauds présents les portèrent alors en triomphe sur la place de la gare.



Photo de famille de juillet 1919. Les trois personnages de gauche (dont la jeune fille en robe blanche) sont inconnus. Devant : Joseph et Valérie Dotet ; à l'arrière plan , de droite à gauche, Libert Thomas, Maria Dotet et Aimable Dotet.

MOTS CROISES THEMATIQUES

La pensée ou dites-le avec des fleurs

La grille est donnée sur une feuille volante pour vous permettre de la mettre en regard des définitions. Cruciverbistes courageux, à vos dictionnaires botaniques !

HORIZONTALEMENT

* 1. Certains pays ont coutume d'y placer des colliers de fleurs en guise d'accueil * 2. Matière limpide dont sont faits certains vases * 3. Exhale une agréable odeur * 4. Couronnée de lauriers – Un narcisse lui appartient * 5. Pièces d'orfèvrerie des anciens services de table des souverains qui contenaient des épices et des fleurs aromatiques mais aussi les "épreuves" sensées pouvoir déceler les poisons – Élégant, délicat * 6. Celui de la rose est un vaste poème allégorique du moyen âge – Préfixe signifiant "bien" – Folie de jeunesse * 7. Arbrisseau ornemental à feuilles persistantes et à fleurs blanches consacré à Vénus – Après un déclin de la culture florale dans les premiers siècles cette fleur réapparut dans l'Europe médiévale ornant jardins, architecture et poésie – Ils sont nains ou à grosses fleurs, cactus ou à pompons * 8. Vénus a le sien – Saison représentée par un jeune adulte couronné d'épis – Qui vient de sortir du bourgeon * 9. Grêles, fluets – Une des manières d'assembler les fleurs coupées – Bruyère * 10. Note – Déesse latine des fleurs : la mère du printemps – Arbuste du Pérou – Action de sortir du sommeil – Du verbe être * 11. Conjonction – Loue, vante – Vase à corps renflé et à col étroit – Qui a la forme de l'extrémité d'une flèche * 12. Milieu, cœur, partie interne – Voyelles dans Freesia – Ils sont classiques, romantiques ou champêtres, liturgiques, simples ou de circonstance – Une révolution porte leur nom * 13. Le symbolisme floral a traversé l'histoire de l'Orient et de l'Occident : le langage des fleurs est vieux de plusieurs ... – Du verbe lire – Sortis de * 14. Du verbe réjouir * 15. La Bruyère décrit dans "Les caractères" un amateur de ... – Plantes d'appartement buissonnantes de la famille des euphorbes caractérisées par leur feuillage lisse, coriace et vernissé mais dont la forme et la couleur des feuilles varient d'une variété à l'autre – Jeune fille qui reçoit le prix de vertu * 16. Envie – Une variété d'euphorbe parmi les plus populaires, piquante avec des petites fleurs rouges – Ceux à feuillage de lierre sont le symbole de l'amour conjugal * 17. Cadeau – Renonculacée dite aussi Cheveux de Vénus – Qualité d'une forme de bouquet d'hiver – Drame japonais mêlé de chants et de danses – Passé de mode * 18. Pied de veau – Enlève – Le pape a la sienne – Pronom personnel * 19. De la Meuse – Coup de main – Partie de l'étamine qui supporte l'anthère * 20. Conjonction – Symbole de l'élégance et de la gentillesse, cette plante originaire du Mexique est ravissante avec ses clochettes retombantes – Crucifère à fleurs jaunes très parfumées, elle est le symbole de l'amour durable – Négation * 21. Ancienne dynastie chinoise qui fit fleurir le grenadier dans ses jardins et dans la poésie – Forme poétique de fin d'après-midi (au pluriel) – Se tasse, se durcit en parlant d'un terrain argileux * 22. Triages – Voyelles

dans bégonia – Il est préférable de l'avoir en pot plutôt que sur le dos * 23. Renonculacée appelée aussi rose de Noël – Petite fleur qui, réunie à un grand nombre d'autres sur un même réceptacle, forme une seule inflorescence (ex : la marguerite) – Genêt en mélange * 24. Plante au bulbe aromatique intéressante aussi en bouquet pour ses ombelles globuleuses – Du verbe nier – Tige dressée et terminée par un bouquet de feuilles (ex : le palmier) – Devenu vert à nouveau * 25. La Tigridia ou œil du ... (au pluriel) – Latex – C'est un sédum * 26. Grande lavande avec laquelle on prépare l'essence de lavande en parfumerie – Baume résine – Voyelles contenues dans Clerodendron * 27. Période de vente de ces euphorbes buissonnantes remarquables par leurs bractées colorées – Dans Pétunia – Broméliacée recherchée pour son feuillage ornemental dont les fruits représentés sur les étoffes du quinzième siècle sont le symbole de la perfection – Consonne triplée * 28. Habitude – Sont abondamment fleuris dans les corsos – Millet – Provenant des Alpes, d'Islande ou d'Asie, il est cultivé pour ses fleurs décoratives et superbes – Pronom personnel * 29. Sert à la versification – Mot doux pour femme aimée – Couche d'une substance (ex : du sable) étendue sur une autre (ex : de l'argile) – Ses carottes sont utilisées dans les couronnes de l'Avent * 30. Elles sont fleuries à la Toussaint – Nombre des filles de Zeus, les Grâces, incarnant les séductions de la beauté – Superficie * 31. Serrer à l'aide d'un lacet – Sur l'autel les fleurs la prolongent – Colère – Consonne doublée * 32. Adjectif numéral – Syngonium ou patte d'... – Flatté de manière excessive – Dans Scabieuse * 33. Pronom personnel – Noces de cinquante ans – Jour où l'on s'embrasse sous le gui – Légume dont une espèce est décorative * 34. Matière dont sont faites certaines fleurs artificielles – Fleurs porte-bonheur – Dans Muflier * 35. Tentative, expérience – Préposition * 36. Le lamier est improprement appelé ... – Elles sont fêtées au mois de mai – Fête de la ville de Bruxelles * 37. Du verbe élaguer – Entendre * 38. Voyelles contenues dans Pétunia – Consonnes contenues dans Salvia – Du verbe lire * 39. Plante bulbeuse aux fleurs en épis superbes et colorées.

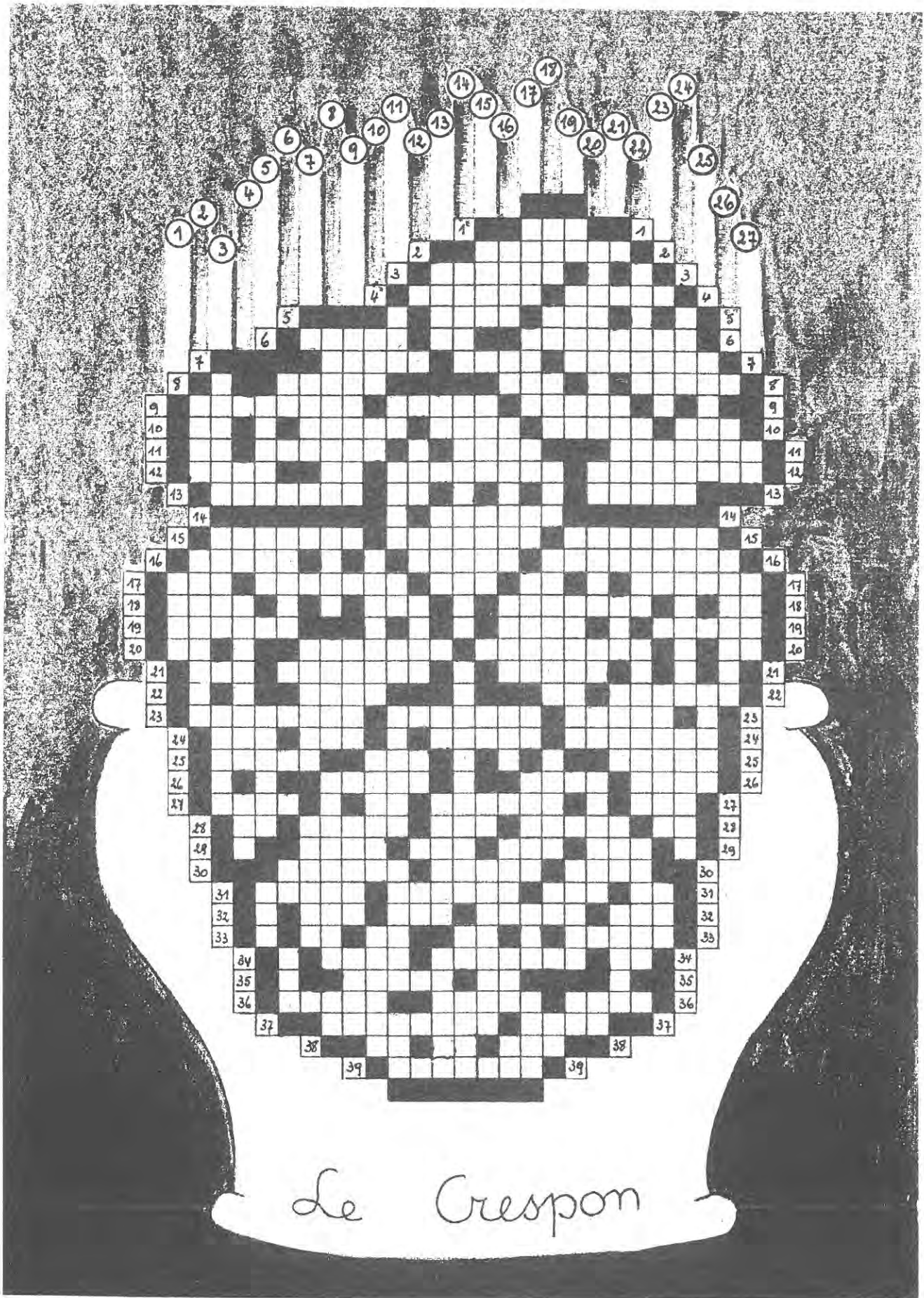
VERTICALEMENT

* 1. Celle d'Alexandre Dumas a son camélia * 2. Poterie semi-vitrifiée – Patronne des fleuristes * 3. Célosie ou ... de coq (au pluriel) – Du verbe tenir – Opuntia ou oreille de ... * 4. Voyelle doublée – Habitude – Arbuste recherché pour sa floraison décorative et parfumée au printemps – S'oppose à non * 5. Noces de quatre-vingts ans – Plante textile – Un bouquet les accompagne – Celui d'Anatole France est rouge * 6. Note – Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel – Adjectif possessif – Composition pour deux voix * 7. Graminée algérienne dont les feuilles sont employées à la fabrication du papier et des nattes – Du verbe fêter – Bulbe fleurissant fin hiver * 8. Disposée en ombelle – Le glaïeul parce que ses feuilles sont en forme d'.... et qu'il a le port fier ; symbole du défi – Dans Prunellier – Potée aux nombreuses fleurs en trompette, bleues dans la variété " valse bleue ", rose saumon dans la variété Tarentella – Pronom personnel * 9. " Ne m'oubliez pas " – Mode de vente des lots de fleurs – Résine végétale fossile – Se dit du cœur d'une fleur ronde dont la couleur dif fère de

celle du reste de la fleur * 10. La fleuristerie en est un – Note – Forme de certaines fleurs (au pluriel) – Arbrisseau cultivé pour ses rameaux chargés au printemps de bouquets de petites fleurs blanches ou roses – Le strelitzia ou ... du paradis renommé pour ses fleurs en forme de bec orange et bleu. * 11. Du verbe avoir – Dans Gaillarde – Masse, gros morceau – Conjonction – Pronom personnel – Ils entrent parfois dans les montages floraux surtout ceux d'automne – Organes de reproduction unicellulaires des fougères – Péripétie d'une drôlerie inattendue * 12. Qui n'est pas dur – Note – Inflorescences dont les fleurs sont insérées sur un axe allongé – Consonne doublée – Du verbe rire * 13. Flétri – Consonnes dans Ricin – Peintre namurois qui a illustré les " Fleurs du mal " de Baudelaire – Dans Impatiens – Le lierre en est le symbole – Rameau fleuri de flocons jaunes constitués de fleurs parfumées * 14. Lumière affaiblie – Fleuriste – Le marié la garnit d'un œillet – Voyelles dans Eucalyptus – Argent mis en jeu pour enchérir * 15. Platycerium ou Corne de ... – Blanc crème – Scirpe croissant dans les sols marécageux mais dont une espèce est cultivée en corbeille suspendue – Du verbe rire – Dans Pied d'alouette – Ses fleurs blanches servaient à confectionner les parures des jeunes mariées (au pluriel) * 16. Lieux de passage où la marchande de fleurs dresse son échoppe – Pronom personnel – Renonculacée à fleurs de couleurs variées appréciées en bouquets – Rameaux ornés de fleurs et de rubans offerts comme déclaration d'amour dans nos campagnes – Déesse des moissons – Romance allemande – Article indéfini – Du verbe lire * 17. On la modèle parfois en forme de fleur – Réjouissance – Conjonction – Habitude – Les horticulteurs recherchent vainement à créer ce type de tulipe – Négation – Formé d'une multitude de bégonias il est dressé sur la grand-place de Bruxelles – Article indéfini – Ivre * 18. Du verbe oser – Consonnes dans Freesia – Période – Pronom – Elle est fleurie lors des fêtes sur les canaux à Venise – Préparation obtenue par macération de pétales de roses – Pronom personnel – Voyelles dans Capucine * 19. Note – Le veau a le sien – Dans Pivoine – Note – Bibacier ou ... du Japon – Espèce de palmier (au pluriel) – Voyelle doublée * 20. Est symbolisée par une corne pleine de fleurs et de fruits – Voyelles dans Hortensia – Du verbe orner – Article – Pronom personnel – Projet impossible – Consonne doublée * 21. Interjection – Naturels, commodes – Possessif – Terre entourée d'eau – Dans Vinca major – Lancement d'un projectile – Calendula ornementale ou préoccupation inquiète * 22. Celle de Marie est une espèce de campanule qui se cultive en corbeilles suspendues pour ses fleurs abondantes – Petit poème du moyen âge – Tagète ou rose d' ... - Vergerette – Laurier rose * 23. Région de production florale – Colle extraite du gui – Voyelles dans Achillée – Espèce de concombre – Variété de bégonia * 24. Fidèle, loyal – Nécessaires pour les montages floraux – Qui n'est pas gélib – Elle gobe les mouches * 25. Corps dissous dans un solvant – Mis en émoi – La marguerite peut l'être * 26. Consonne triplée – Graine, noyau, pépin * 27. Du verbe être – Partie supérieure.

Ces mots croisés fleuris ont été cultivés par Jacqueline Kratzenstein !

(La solution est donnée en page 38)



Le Crespon

LES NOCES D'OR 2001



Dominique
Renier

Le 16 juin, notre nouvelle et sémillante échevine (peut-on dire échevine ?) de l'Etat Civil est venue fleurir et complimenter deux couples du village qui ont pendant cinquante ans porté avec fidélité la même alliance. C'est un événement. D'autant plus que ce comportement a tendance à se raréfier dans les nouvelles générations...

Les noces d'or de Marie-Rose Hermand et Pierre Pregardien

En 1935 Camille Robaye, récemment arrivé à Quinaux, a construit un magasin pour le stockage des fruits et y a installé un plancher pour que l'on puisse danser à la fête. La fête des Quinaux c'était le 15 août !

Et c'est donc un 15 août, en 1949, sur ce plancher, dans la langueur romantique d'un slow ou d'un tango, que l'idylle de Marie-Rose et Pierre s'est amorcée. On peut donc dire que c'est un peu grâce à Camille Robaye que les Pregardien fêtent leurs noces d'or aujourd'hui. Évidemment, ils ont eu d'autres occasions de rencontres : elle se souvient par exemple d'un congrès de la JAC (la jeunesse agricole catholique) à la citadelle de Namur. Rencontres qui les mènent le 28 avril 51 devant le jeune et sympathique

Marcel Bertrand alors échevin de Wierde et le sévère abbé Laventurier, le révérend curé de l'époque. Elle a vingt-quatre ans, il en a vingt-huit. Suivant les recommandations de leur curé, ils assurent rapidement leur descendance : un garçon (Jean-Pierre) en 52, une fille (Marie-Claire) en 53.

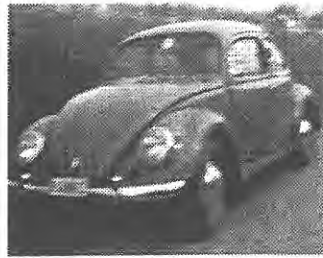
Marie-Rose Hermand est fille de fermier ; la ferme de la rue de Barabas (celle qui possède une belle vieille grange à colombage) est toujours tenue par son frère Emile. Elle est allée à l'école de Sart-Bernard parce que c'était plus près et puis... et puis elle a aidé ses parents à la ferme.

Pierre Pregardien vient du pays de Herve ; il est né à Julémont. En 1946, ses parents ont émigré à Mozet où, avec leurs trois fils, ils ont repris la ferme Douxflamme après avoir transité en 1939 par Tohogne (au nord de Durbuy). C'est donc à Tohogne que le jeune Pierre Pregardien, dix-sept ans en 40, a traversé la guerre. Il a milité dans l'Armée Secrète (branche Front de l'Indépendance) et a finalement dû se cacher pour échapper au travail obligatoire en Allemagne.

Voici donc Pierre et Marie-Rose mariés et par tradition et vocation destinés à être fermiers. En 1953 la ferme du moulin du Tronquoy devient libre ; ils la louent avec quelques hectares de prairies. Ils ne feront que de l'élevage. Une quinzaine de vaches. Les débuts sont modestes. Un souvenir qui en dit long sur cette modestie : Pierre allait à vélo, le lundi matin, chercher à la glacière à Namur, le bloc de glace nécessaire à la fabrication du beurre. Imaginez le retour, les trois terribles côtes, sans dérailleur, et la glace sur le porte-bagages qui s'égoutte sous les cou-



Marie-Rose Hermand et Pierre Pregardien.



Les étapes du progrès

ches d'essuies ou de couverture en laine qui la protègent... (il n'était pas le seul ; Marcel Bertrand me dit qu'il a fait le même sport pendant des années, mais lui, c'était le vendredi, à cinq heures du matin... ça devait leur donner des mollets de coureurs du tour de France...)

Le foin se fauche, se fane et se rentre à l'aide du cheval emprunté au beau-père... En 56, une jeep américaine, rescapée de la guerre, remplace le cheval et le vélo ; une jeep dont il faut, souvent et abondamment, arroser le moteur qui surchauffe dans les travaux des champs ; une jeep qui sert de tracteur, de transport (ils ont toujours eux-mêmes livré à domicile leur production de lait et de beurre...) et de loisir pour les rares promenades du dimanche. Ça fait des souvenirs !.. Et puis il y a eu d'autres jeeps, puis un tracteur... et une Coccinelle... Le progrès quoi ! Pour arrondir les fins de mois, dès le début des années soixante, Pierre Pregardien travaille au laboratoire d'Erpent pour la " Société contre les maladies du bétail " puis pendant vingt ans à l'institut Saint Martin à Dave. Ce qui faisait bien souvent de très longues journées... pour les deux époux. Sacrement courageux... En 1970, ils achètent cette ferme qu'ils louent depuis 53. Pierre est pensionné depuis 1987 mais, à septante-huit ans, c'est un pensionné extrêmement actif.

Les Pregardiens habitent un endroit historique

Marie-Rose Hermand a passé toute sa vie dans un lieu fort chargé d'Histoire. La maison de son enfance, rue Barabas, est la ferme du Tronquoy, une des fermes de l'abbaye de Grandpré, qui aurait été construite en 1231. Les bâtiments, quoique très anciens, sont évidemment plus récents.

De la ferme du Tronquoy elle est passée au moulin du Tronquoy, un site ravissant au creux de la vallée, à l'orée du bois. La ferme date du



17^{ème} siècle, le moulin du moyen âge a disparu. Il s'agissait d'un moulin banal. On appelait banal un moulin où les paysans d'une seigneurie étaient obligés, sous peine d'amende, de faire moudre leur grain ; ainsi les paysans qui exploitaient à Wierde, Wez, Montigny, Sart-Bernard et Faux des terres de l'abbaye de Grandpré à qui appartenait ce moulin devaient y venir moudre leur grain. Cette obligation apparaît dans un document de 1284 et un autre de 1695. Ce moulin " à farine " était encore en activité en 1810. On ignore quand " le meunier s'est endormi définitivement " mais le moulin apparaît encore nettement avec les plans d'eau qui l'alimentent sur le plan cadastral de 1850 (publié dans le numéro 26 d'avril 97).

Le moulin du Tronquoy a été évoqué dans les numéros 1 de février 89 (page 29), 8 de juin 91 (page 32) et 9 d'octobre 91 (page 32) !

Un hasard extraordinaire a voulu que son mari ait lui aussi habité à Mozet un bâtiment historique. En effet, la cense Douxflamme (du nom de la famille qui l'occupa en 1586) est citée dans des documents de 1289 et 1478 (on en parle dans le Crespon numéro 6 d'octobre 90, page 17). Remarquable aussi que le frère de Pierre, Jean, a épousé Andrée, la sœur de Marie-Rose et a succédé à son père dans cette " cense " ; ainsi

l'autre couple Pregardien-Hermand a aussi loué puis acheté un monument historique.

Les noces d'or de Nelly Maquet et Léon Delvaux



Nelly Maquet et Léon Delvaux.

Comme les Pregardien, Nelly Maquet et Léon Delvaux se sont rencontrés à un bal de village. À Leuze-Longchamps où le hasard (qui fait parfois bien les choses) avait amené quelques amies du village voisin de Waret-la-Chaussée. Un bal de l'après-guerre. On dansait beaucoup à cette époque...

Ils se marient en juin 51. Elle a dix-neuf ans. Il en a vingt-trois. Il est électricien mais surtout ingénieux, inventif et habile. En 56 il bricole,

mais à ce niveau-là ce n'est plus du bricolage, c'est de l'artisanat, il invente donc et réalise une caravane ; avec laquelle ils partent en vacances. Un voisin lui en demande une copie. Puis un autre...Et de fil en aiguille ou plutôt de caravane en caravane, son atelier prend de l'ampleur. C'est ainsi qu'il entre dans le commerce des caravanes dont il fera son métier. Il abandonne la construction pour l'importation et la réparation. Mais les caravanes, ça prend de la place ! Après avoir transité par Bouge, Saint-Servais où ils occupent les bâtiments immenses et désaffectés des cartonnages Greyson, puis Wépion, ils atterrissent définitivement à Wierde, le long de la chaussée de Marche, en 1970, sous le logo DLM (initiales de leurs noms). Hall d'exposition, atelier de réparation, zone d'hivernage de caravanes, l'ensemble est très vaste. Et impressionnant.

L'âge de la retraite approche. Je pense même qu'il doit être largement dépassé. Mais l'entreprise restera familiale ; Guy et José, deux des cinq enfants vont prendre la relève.

C'est une belle histoire. L'histoire d'un projet réussi. Une entreprise florissante à partir d'un "bricolage" relativement modeste. Mais évidemment il leur a fallu y investir beaucoup d'habileté, d'obstination, de courage et d'intelligence. Une histoire qui mérite elle aussi un grand coup de chapeau.

G. Donnet



Le jour des noces d'or devant la salle Lizée.

LES ESTAMINETS D'ANTAN (suite)

Dans le numéro 37 de décembre dernier Marcel Bertrand a " passé en revue les quelques cafés de la première moitié du siècle dont il avait encore connaissance ". Entre-temps, nous avons retrouvé deux photos intéressantes et quelques informations complémentaires.

L'estaminet du Pommier Sauvage

Cette photo date de 1957. On y voit deux maisons aux façades perpendiculaires. Le café Dothée, cité dans l'article, était tenu dans la longue maison dont on voit la façade ; on en aperçoit l'entrée dans le coin gauche. Au début du siècle les tenanciers étaient Joseph Dothée, cordonnier, né à Wierde en 1872 et son épouse Sidonie Fondaire, également de Wierde, qui avait à trois mois près le même âge que son époux. Ils ont eu une fille, Rosa, morte en 19 à dix-neuf ans et cinq fils, Auguste, Armand, Léon, Arthur et Hector, restés sans descendance. La maison de gauche, celle dont on ne voit que le pignon, était habitée par Emmanuel Basieux, ouvrier mineur, né en 1855 et son épouse Marie Henry, de la même année. Ils ont eu trois enfants, Emile, Jeanne et Maria. Maria est restée

dans cette maison après son mariage avec Alphonse Wilmotte, un maçon. Leur fille Marie-Louise a maintenu cette tradition après avoir épousé Léon Grâces.

Maria Basieux (née en 1891), devenue Madame Wilmotte donc, avait au bas du château une prairie où elle faisait du foin. Et ce foin, elle le remontait dans sa modeste ferme du Pommier Sauvage avec une charrette à chien. Hé oui !.....une charrette à chien ; qu'il fallait sûrement pousser dans la terrible côte qui remonte à l'église pour aider le courageux petit animal. Les anciens se rappellent Maria, dans les années trente, menant cet attelage peu ordinaire...

Les maisons ont été rasées en 1970 : le flot incessant des voitures et des camions de l'auto-route en écrasent maintenant les traces...



Maison du Pommier Sauvage.

WIERDE.-Maison COLLIN.



Café Collin.

Léon Grâces va-t-il une nouvelle fois être exproprié ?

Léon Grâces a rebâti sa maison sur un terrain encore fort proche de l'autoroute et voici qu'une nouvelle menace pèse sur sa nouvelle maison ! Celle de la voie de chemin de fer qui, longeant l'autoroute, relierait Daussoulx à Sart-Bernard. Le schéma paru dans *Vers l'Avenir* du jeudi 24 juin avait des allures dramatiques. **Et pas seulement pour Léon Grâces.** Mais les élus qui nous gouvernent se disputent à tous les niveaux et le danger semble être écarté pour notre village pour quelques décennies... Je suppose que, comme moi, vous avez suivi avec l'attention de gens concernés cette étonnante saga ferroviaire qui est loin d'être terminée. Il est trop tôt pour faire le point. C'est un sujet passionnant qui intéresse très fort notre village ! Nous en reparlons !

La maison Collin

Cette photo est une reproduction d'une carte postale intitulée Maison Collin. C'est sous un autre angle le café André qui a été présenté dans

le numéro 37. Cette carte datée de 1911 est doublement intéressante, par la vue qu'elle donne de la maison et par les deux générations de véhicules qu'elle présente : un hippomobile et un automobile ; ce dernier est un beau spécimen de camion du début du siècle. Quelqu'un pourrait-il en donner la marque ?

Il y aurait donc eu un Collin avant André !

Par ailleurs, j'aurais dû consulter le registre communal avant la publication des noms dans ce numéro 37 ; les noms des André ne sont pas tout à fait exacts. Joseph André apparaît dans le registre avec les prénoms d'Adolphe-Joseph, commis-brasseur, né à Naninne en 1879 ; son épouse s'appelait Hélène Mosseray (née à Lustin en 1887) et non Bosret. Leur première fille, Elisa, la future épouse d'Antoine Alexis, est née en 1912 ; la seconde, Yvonne, en 1921.

Il y avait d'autres commerces à Wierde

Le registre communal de 1912 m'a permis aussi de compléter les souvenirs de Marcel Bertrand. J'y ai découvert un certain nombre de " négociants " mais à part l'aubergiste, on ne spécifie pas le type de négoce. Il y avait sûrement une

ou deux épiceries rue du Village. Voici les noms découverts ; quelqu'un pourra peut-être préciser leur activité !

Émile Herman, né à Wierde en 1863, époux d'Adélaïde Flahaut, née à Courrière en 1862, est renseigné comme aubergiste au No 92 de la rue Quinaux. Un voisin du café " André " qui était au No 88. Bizarrement, je n'ai pas trouvé de Collin dans le registre !

Ils étaient contemporains d'Alphonse Botquin et Virgine Biot au fils desquels Camille Robaye a racheté son café (voir le numéro 37, page 40) et ont eu quatre enfants : Joseph, Marie, Louisa et Léon.

Léon Cassart, né à Wierde en 1869, époux de Marie Gathy, est renseigné comme négociant au No 80 de la rue Quinaux.

Fortuné Culot, né à Wierde en 1877, époux de Marie Meurice, née à Mozet en 1875, est renseigné comme négociant au No 30 de la rue du Village ; ils ont eu cinq enfants : Gustave, Flore, Joseph, Gaston et Maria.

Dieudonnée Boseret, née à Dave en 1821, est renseignée comme négociante au No 29 de la rue du Village (elle avait nonante ans !) ; sont

aussi domiciliées à ce numéro Henriette Dessy, née à Wierde en 1853 et Marie Dessy, née à Wierde en 1893.

Octave Demazy, né à Wierde en 1874, époux de Louise Demazy, née à Sart-Bernard en 1877, est renseigné comme négociant au No 75 de la rue Ferme Moreau ; ils ont eu quatre enfants : Léopold, Yvonne, Augusta et Marie.

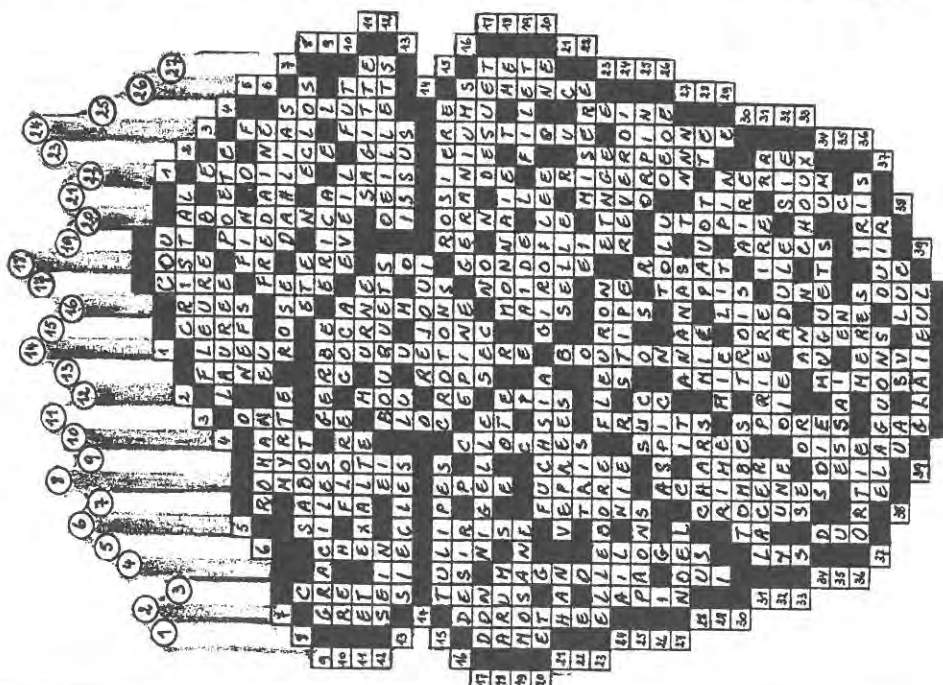
Quinaux évolue encore

Décidément ce carrefour de Quinaux d'apparence si paisible au début du siècle devient un carrefour commercial bien garni. Le bâtiment moderne que l'on est en train de construire entre la route et le quartier résidentiel est le nouveau siège social de " Medical Quick Supplies " qui, comme son nom ne le dit pas en français, est une société de distribution de matériel médical. Il est actuellement situé à la chaussée de Dinant à Namur et ce nouveau magasin sera opérationnel à la fin de l'année.

Un peu plus bas, le verger de Roger Robaye entre en friche. L'âge est venu de renoncer à un métier fort exigeant mais le Crespon en garde le souvenir (numéro 17 d'avril 94)

G. Donnet

SOLUTION DES MOTS CROISÉS



Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS
A VOTRE DOMICILE
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41

Avenue des Cytises, 9

5100 ANDOY-WIERDE



Edmond de Moreau

**Chauffage-Sanitaire
Toiture zinguerie**

Tél. & Fax (081) 40 06 76
T.V.A. BE 690.419.274

CHÂTEAU D'ANDROY
5100 Andoy-Wierde

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

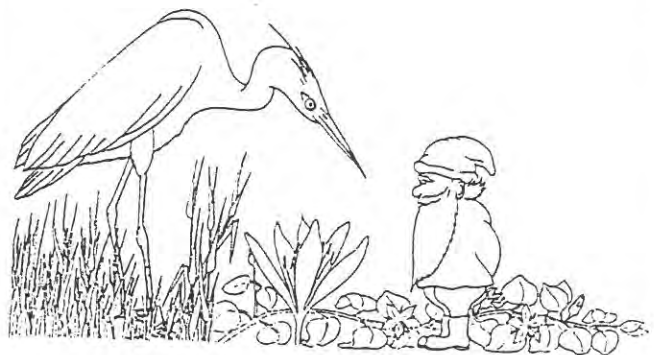
R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77





FLEURS

Chaussée de Marche 90
5141 WIERDE
☎ (081) 40 11 24

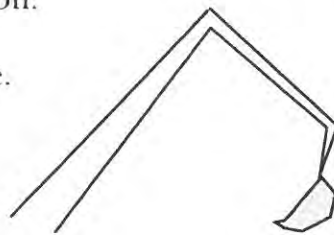
ELECTRICITE GENERALE

sprl MILELEC

941 chaussée de Marche
5100 WIERDE
Tél.: 081/40.01.00

TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



POUR TOUS VOS PETITS TERRASSEMENTS :

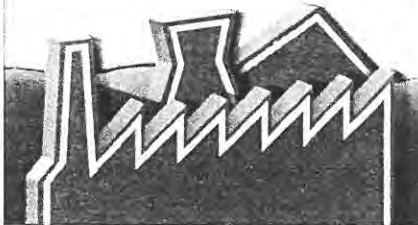
- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 - 5100 Wierde

Tél. & Fax : 081/40.21.02
095/57.49.77

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

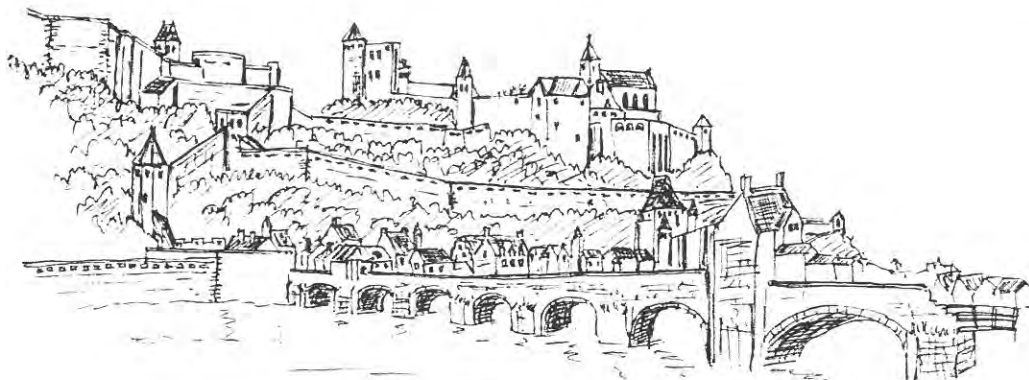
DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie, 2 Chée de Louvain, 367
5100 ANDOY-WIERDE 5004 BOUGE
☎ (081) 40 03 22 ☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ASSURANCES - DEVICES ETRANGERES - OPERATIONS EN BOURSE -
PRETS HYPOTHECAIRES - LIVRETS D'EPARGNE - PAIEMENTS DE TOUS COUPONS - A BOUGE : SALLE DE
COFFRE - BANCONTACT



(d'après Valentin Clatz)

Jacqueline Blondiaux